

Clovis Lugon (1907-1991)

par

Marie Quarroz

master en histoire, Université de Fribourg, 2012.

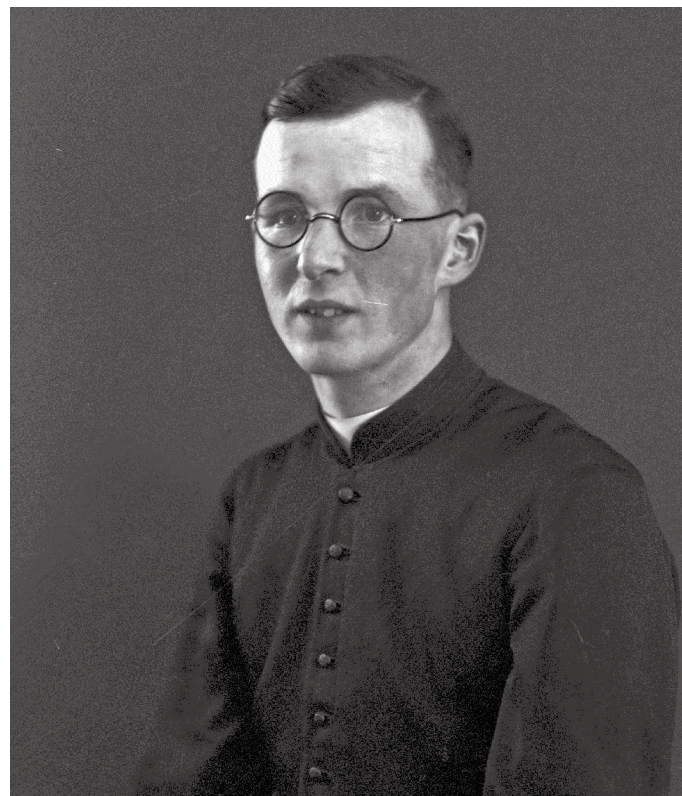
Troisième prix du Concours d'histoire Gérald Arlettaz 2015

Soutane noire pour vicaire rouge

ENTRÉE EN MATIÈRE

De petites lunettes rondes et noires, une soutane enveloppant une frêle silhouette, une voix haut perchée clamant des idées teintées de rouge : Clovis Lugon, vicaire à la cathédrale de Sion, est le sujet de cette étude.

A ce jour, malgré l'originalité de ce personnage haut en couleur, aucun ouvrage ne lui a été consacré. Des biographies succinctes ont certes été rédigées dans des articles de journaux ou en note dans quelques travaux, sans toutefois exposer de manière détaillée la vie du vicaire, ses idées, ses engagements, ses publications et ses prises de position. En grande partie posthumes, elles font l'éloge de Clovis Lugon ou décrivent brièvement ses actions les plus connues, mais, elles ne mentionnent que très peu les polémiques qu'il a suscitées. Clovis Lugon est né à Champéry, dans le canton du Valais, le 11 novembre 1907. Son père, Joseph Célestin Lugon (1881-1918), épouse le 22 janvier 1903 Aline Madeleine Lugon (1881-1970). Tous deux sont nés à Champéry. Ils auront cinq enfants : Noélie (?), Clovis (1907-1991), Gabriel (1910-1934), Yvonne (1911-1996) et Lina (?). Nous pouvons déjà relever deux drames durant l'enfance de Clovis : son père meurt à trente-sept, alors que



Clovis Lugon, vers 1935. (Raymond Schmid, Médiathèque Valais – Martigny)



Les cinq enfants Lugon avec leur mère, vers 1915. (Archives privées)

Clovis n'a que onze ans, et son frère décède à vingt-quatre ans, un an après avoir été victime d'un terrible accident de circulation¹.

En 1921, Clovis Lugon quitte Champéry afin d'accomplir les huit années d'études secondaires au Collège de Sion. Sa conduite, sa piété, sa discipline, sa tenue, sa politesse et son



Bulletin du 2^e trimestre 1928-1929. (AEV, fonds Clovis Lugon)

application sont, quant à elles, jugées irréprochables. Le 6 juin 1929, le recteur du Collège de Sion, Pierre Evéquoz, octroie à Clovis Lugon son certificat de maturité avec une moyenne de 5,1². Clovis poursuit ensuite, jusqu'en 1933, des études de théologie au Grand Séminaire de la capitale valaisanne. Le chanoine Norbert Brunner évoque cette étape de formation : « Au cours de sociologie, [...] il se faisait traiter, avec un confrère à peine son aîné, de 'socialiste', suprême injure. On ne disait pas encore d'un chrétien ouvert à l'Évangile et aux pauvres, de quelque nature que soit leur pauvreté : communiste. »³ Au souvenir de cette période, le vicaire Lugon a déclaré, en 1988, quand il reçut le Prix de la Ville de Sion : « Je n'ai jamais changé de cap ni renié mes convictions. Fort heureusement les choses ont changé aujourd'hui. La doctrine sociale de l'Église est admise. »⁴

¹ *Feuille d'avis du Valais*, 9 mai 1933, p. 3 et 14 avril 1934, p. 1.

² AEV, Fonds Clovis Lugon, carton L, fichier «Lugon, maturité», consulté le 16 décembre 2011.

³ Norbert Brunner cité dans *TLM* 1983. Le chanoine, né en 1942, a été évêque de Sion de 1995 à 2014.

⁴ Clovis Lugon cité dans BONVIN 1988b.

Clovis Lugon est ordonné prêtre par M^{sr} Biéler le 25 juin 1933 au Châble⁵. Il célèbre sa première messe une semaine plus tard, au chevet de son frère hospitalisé à Monthey⁶ et à l'église de Champéry dont il est le nouveau prêtre : « La Paroisse fêtait les prémices de son 1^{er} prêtre, M. l'abbé Clovis Lugon, et l'on peut dire que tous les cœurs étaient à la joie.

Toujours est-il que l'église contenait à peine la foule qui s'y pressait pour marquer sa sympathie au jeune prêtre, riche de promesses. [...] Jamais, de mémoire d'homme, entendait-on dire, Champéry n'avait eu de cérémonie si émouvante et si consolante. Si la belle paroisse de Champéry, depuis sa séparation de Val-d'Illiez en 1857, n'avait pas eu de



Première communion, Sion, 6 mai 1934. (Raymond Schmid, Médiathèque Valais – Martigny)

⁵ Conseil pastoral de la cathédrale 1991.

⁶ SAVARY 2007.

première messe, elle a tenu à témoigner magnifiquement qu'elle savait apprécier l'honneur qui lui était fait.»⁷

A l'automne, Clovis Lugon est nommé catéchiste de la paroisse de Sion⁸, charge qu'il occupera pendant trois ans, en enseignant dans les écoles de Sion⁹. Cette même année, il provoque déjà quelques réactions en critiquant, dans un sermon, les riches familles sédunoises qui ne partageaient pas leur veillée de Noël avec les servantes. En effet, Clovis Lugon fait scandale en proposant aux grandes familles de Sion d'inviter leurs domestiques à la soirée de Noël au lieu de les envoyer dans leur mansarde avec «une plaque de chocolat à vingt centimes»¹⁰.

En 1936, Clovis Lugon succède à l'abbé Edmond de Preux (1899-1979) comme vicaire à la paroisse de la cathédrale¹¹. Il conserve cette activité durant cinquante ans, avant de devenir vicaire auxiliaire, de 1982 jusqu'à sa mort en 1991. Au premier abord, la biographie ecclésiastique de Clovis Lugon semble fortement contraster avec sa vie intellectuelle. La première paraît sans grands remous alors que la seconde se caractérise par une diversité d'activités et des prises de position singulières.



Première communion, Sion, 3 mai 1936. (Raymond Schmid, Médiathèque Valais – Martigny)

Le parcours de ce simple vicaire sédunois, surnommé en Valais «le vicaire rouge», m'a interpellée et poussée à me pencher sur cet étrange personnage inconnu de ma génération. Basé entre autres sur les archives privées du vicaire et les témoignages oraux de plusieurs personnes qui l'ont connu¹², ce travail vise à combler une lacune, en essayant de retracer les différentes facettes de la vie intellectuelle de Clovis Lugon, les aspects importants de son parcours et ses principales actions.

⁷ *Nouvelliste*, 5 juillet 1933, p. 2.

⁸ *Feuille d'avis du Valais*, 5 septembre 1933, p. 2.

⁹ Entretien avec Remo Rossier, Home Saint-François, Sion, 1^{er} mars 2012.

¹⁰ Lugon Clovis cité dans BÉGUELIN 1991.

¹¹ DUBUIS, ROSSIER 1988.

¹² Treize entretiens (avec onze hommes et deux femmes) ont été réalisés entre décembre 2011 et juillet 2012.

1937 : PREMIÈRE INTERVENTION PUBLIQUE DANS LA REVUE *ESPRIT*

AU SEIN DU PERSONNALISME

Clovis Lugon a trente ans quand il apparaît pour la première fois dans la presse. Le 1^{er} octobre 1937, il signe un article de six pages intitulé «Aujourd'hui, liberté confessionnelle. Demain?»¹³, dans un numéro spécial de la revue française *Esprit*, consacré à la Suisse et rédigé par des Suisses. Après un premier projet refusé à Paris, Denis de Rougemont¹⁴ reprend les commandes pour la publication de ce numéro helvétique. Celui-ci est divisé en deux grandes sections. La première, intitulée «Etudes, œuvres, documents», donne la parole à des membres des différents groupes *Esprit* de Suisse, qui réfléchissent sur le thème «Le problème suisse : personne et fédéralisme». La seconde, nommée «Chroniques», laisse place à sept articles, dont celui de Clovis Lugon, consacrés à des thèmes helvétiques et rédigés par des membres suisses de la revue. Fondée en mai 1932, avec un premier numéro qui paraît en octobre, la revue *Esprit* présente des caractéristiques qui la différencient des revues religieuses de l'époque et qui expliquent sa réception favorable ainsi que son succès en Suisse romande¹⁵. Selon Francis Python, *Esprit* peut se résumer à ces trois termes : «primauté spirituelle, affirmation de la personne et sens communautaire»¹⁶. Premièrement, il ne s'agit pas d'une revue confessionnelle à sens unique, mais ouverte à un grand nombre de cultures religieuses, qui comprend les catholiques, les réformés, les orthodoxes, les juifs et les agnostiques. Deuxièmement, elle a fait du «personnalisme» sa ligne de conduite principale. Troisièmement, à la tête du périodique se trouve Emmanuel Mounier¹⁷, un homme au «charisme de rassembleur»¹⁸. La revue qui naît à

Paris s'étend en effet rapidement en province et à l'étranger, à tel point que le terme «International personnaliste»¹⁹ apparaît. Pour un grand nombre de personnes, elle représente une vulgarisation de la pensée personnaliste d'Emmanuel Mounier. Mais en réalité, son histoire n'est ni homogène, ni uniforme. *Esprit* a regroupé des protagonistes ayant des points de vue différents et réagissant de manière parfois opposée sur des sujets d'actualité ou sur des thèmes ciblés tels que, dans notre cas, «Le problème suisse : personne et fédéralisme». Plus précisément, la revue apparaît dans un contexte de crise²⁰ : crise d'une société bouleversée par la guerre et par la grande dépression économique, crise du mouvement ouvrier marqué par la révolution bolchévique et crise du milieu catholique qui n'a pas encore retrouvé sa position dans la vie des hommes de l'époque. L'affaire Dreyfus, la Grande Guerre, la condamnation de l'Action française par Pie XI contribuent, chacune à sa manière, à la création de la revue *Esprit*. En 1932, l'équipe rédactionnelle fondatrice est composée de personnes cherchant à s'émanciper des codes dominants de leur époque et qui considèrent la France bourgeoise de la Troisième République comme révolue. Citons les fondateurs les plus connus : Emmanuel Mounier, Georges Izard, André Deléage ou Louis-Emile Galey. Ces jeunes gens appartiennent tous aux groupes des «non-conformistes des années 30»²¹. Leur objectif est double : protester contre un monde moderne qui voit s'affirmer la domination d'un matérialisme individualiste et inscrire cette protestation dans la perspective d'une révolution dont le mot d'ordre est «dissocier le spirituel du réactionnaire»²².

¹³ LUGON 1937, pp. 109-115.

¹⁴ Denis de Rougemont (1906-1985), philosophe, écrivain et professeur.

¹⁵ PYTHON 1996, pp. 134-136.

¹⁶ *Idem*, pp. 135-136.

¹⁷ Emmanuel Mounier (1905-1950), philosophe français à l'origine du mouvement personnaliste.

¹⁸ PYTHON 1996, pp. 135-136.

¹⁹ *Idem*, p. 135.

²⁰ WINOCK 1975, p. 9.

²¹ Site officiel de la revue *Esprit*, www.esprit.presse.fr/whoarewe/history.php. Consulté le 17 avril 2012.

²² *Ibidem*.

Le personnalisme

Le mouvement personnaliste créé par Emmanuel Mounier est né de la crise qui a débuté en 1929 avec le krach de Wall Street. Au travers de la revue *Esprit*, les personnalistes affirment que « la crise est à la fois une crise économique et une crise spirituelle, une crise des structures et une crise de l'homme »²³. De ce fait, les personnalistes réagissent aux deux théories dominantes qui, à l'époque, expliquent la crise. Premièrement, face aux marxistes qui traitent cette crise comme une crise économique classique de type « crise de structure », les personnalistes rétorquent que le matérialisme prôné par les marxistes « mutile l'homme et compromet la révolution »²⁴. Les personnalistes qualifient le matérialisme de « philosophie qui, tout en insistant justement sur un humanisme du travail et de la fonction fabricatrice, considère comme illusoire d'autres dimensions essentielles de l'homme, notamment l'intériorité et la transcendance »²⁵. Deuxièmement, aux moralistes qui parlent d'une crise de l'homme, une crise des mœurs, une crise des valeurs, les personnalistes reprochent d'avoir confondu « le destin de l'homme avec des bavardages de l'esprit sur l'esprit, et [de] détourner la force même de l'esprit vers les paradis artificiels au service de toutes les basses œuvres »²⁶. La doctrine d'Emmanuel Mounier a pour ambition de rompre avec le « désordre établi »²⁷ : entre l'individu libéral d'un côté et les masses enrôlées dans le communisme et le fascisme de l'autre, la « personne » défend une « anthropologie », une conception de l'homme moins réductrice qui permettra de mettre en place une véritable révolution spirituelle. Selon Emmanuel Mounier, « le meilleur sort qui puisse arriver au *personnalisme*, c'est qu'ayant réveillé chez assez d'hommes le sens total de l'homme, il disparaisse sans laisser de traces, tant qu'il se confondrait avec l'allure quotidienne des jours »²⁸.

Dès 1933, la revue issue du mouvement personnaliste trouve un écho favorable auprès des sociétés estudiantines

23 MOUNIER 1947, pp. 13-15.

24 *Ibidem*.

25 *Ibidem*.

26 *Idem*, p. 15.

27 REYMOND 1986, p. 165.

28 MOUNIER 1947, p. 8.

29 PYTHON 1996, pp. 136-137.

30 *Idem*, p. 140.

suisses telles que la société de Zofingue ou encore les Belles-Lettres. Ces dernières s'associent d'ailleurs pour organiser une tournée de conférences d'Emmanuel Mounier dans les universités suisses dès 1933. Cet enthousiasme, qui se manifeste à travers des abonnements nombreux et l'apparition d'une dizaine de groupes d'Amis d'*Esprit*, s'explique par une convergence d'opinions entre les sociétés d'étudiants et les valeurs prônées par la revue. Parallèlement au grand débat mené dans les milieux romands de Zofingue sur l'absence de « spirituel » dans les universités libérales suisses, le comité de la revue oriente notamment son champ d'action sur le retour à une primauté spirituelle²⁹. Des groupes d'assise de la revue française voient ainsi le jour dans de nombreuses villes universitaires romandes – Lausanne, Genève, Neuchâtel – mais aussi dans des villes comme Sion. Ils s'engagent dans des débats politiques ou sociaux, diffusent les idées présentées dans la revue ou en proposent d'autres. L'organisation particulière propre à ce quotidien, fédéraliste et décentralisée, explique l'existence de numéros spéciaux réalisés par différents groupes.

En Suisse allemande, la barrière de la langue ralentit considérablement la diffusion de la revue francophone. Toutefois, des mouvements personnalistes vont aussi se former peu à peu au sein des universités de Bâle, Zurich et Berne. Globalement, les premières répercussions de la revue *Esprit* en Suisse se font ainsi sentir entre 1933 et 1935³⁰.

En 1935, Emmanuel Mounier donne sa première conférence en Valais. Il attire l'attention de Clovis Lugon qui devient alors membre du groupement sédunois puis correspondant assurant la liaison entre les groupes valaisans et la revue française. Le vicaire sera par la suite sollicité à plusieurs reprises pour s'exprimer sur le personnalisme³¹. Son activité au sein du groupe et ses connaissances en la

31 C'est par exemple le cas en 1967, lorsque Marianne Extemann-Krayenbühl, doctorante en histoire des doctrines politiques de l'Université de Lausanne, lui demande de lui faire part de ses connaissances sur le sujet. Cette doctorante a obtenu la référence de Clovis Lugon par le biais des membres des groupes *Esprit* de Neuchâtel, dont Pierre Reymond, qui a participé au numéro spécial de 1937, fait partie.

matière sont donc reconnues. Étonnamment, les nombreux articles de presse parus après sa mort, en 1991, soulignent les grands moments de sa vie mais passent sous silence son lien avec le personalisme. Cette absence peut s'expliquer par le fait que le vicaire n'a publié qu'un seul article³² dans la revue et que son savoir sur le personalisme d'Emmanuel Mounier attire plus l'attention du monde universitaire que de la presse qui recherche des sujets plus « croustillants ».

« Cantons catholiques, cantons protestants, c'était clair. Le Rhône coule. Vaudois, tu es à rive droite : protestant. Valaisan, tu es à rive gauche : catholique. »³³ Telles sont les premières lignes de l'article de Clovis Lugon en 1937. Comment ce dernier a-t-il pu rédiger ces pages dans la revue *Esprit*? Qui a choisi le vicaire séduois pour faire partie des rédacteurs du numéro spécial sur la Suisse? Pourquoi ne pas avoir plutôt sollicité une personne telle que Maurice Zermatten, écrivain hérensard bénéficiant d'une certaine renommée et membre du groupe *Esprit* séduois? Ces questions restent ouvertes. Ni les archives de Clovis Lugon, ni les témoins rencontrés, ni la biographie de Denis de Rougemont³⁴, ni la littérature secondaire relative à la revue ou au personalisme ne livrent de réponse et ne permettent d'en savoir plus sur cette première intervention publique. Quoi qu'il en soit, Clovis Lugon devait certainement bénéficier d'une certaine notoriété au sein des groupes *Esprit* pour avoir l'opportunité d'écrire un article dans ce numéro.

Dans son article, le jeune vicaire traite d'abord des différences religieuses entre catholiques et protestants en Suisse. Il retrace les difficultés que les particularités confessionnelles propres à la Suisse ont engendrées tout au long de l'histoire et illustre ses propos en rappelant des événements historiques helvétiques tels que la guerre du

Sonderbund ou la Constitution de 1874. Il souligne également les tensions entre cantonalisme et fédéralisme, en évoquant notamment la loi scolaire rejetée par le peuple suisse en 1882, qui visait à instituer un secrétariat scolaire fédéral chargé de préparer une loi d'ensemble sur l'enseignement primaire. Selon Clovis Lugon, l'apaisement progressif des luttes religieuses a été rendu possible par l'organisation fédéraliste de la Suisse : les conflits économiques et sociaux sont alors passés au premier plan, en « divisant les hommes bien plus sensiblement que les divergences confessionnelles »³⁵.

Dans la suite de son article, l'auteur s'intéresse au pluralisme religieux comme un système qui permet « des conceptions personnelles totales, pourvu que ces conceptions et leur application soient respectueuses de la personne »³⁶, et qui s'avère être un moyen « d'assurer la liberté d'adhésion »³⁷ ainsi que le respect des consciences. Il renvoie le lecteur à Thomas More qui, dans *l'Utopie*, décrit un système d'organisation religieuse qui serait « du pluralisme avant la lettre »³⁸. Clovis Lugon souligne aussi que ce numéro spécial d'*Esprit* atteindra de nouveaux lecteurs. De ce fait, il juge utile de rappeler : « Le pluralisme d'*Esprit* se distingue à la fois du totalitarisme, exclusif de toute liberté, et d'un certain libéralisme pour qui il n'est pas de vérité, mais seulement des points de vue en perpétuelle évolution. L'organisation préconisée par un libéral pourra coïncider avec l'organisation pluraliste, mais sera considérée différemment. Pour le libéral, elle représentera l'état idéal non en soi, mais comme moyen pour acheminer les hommes à la communion dans la vérité recherchée de tous. »³⁹

Dans les années 1936-1937, la revue s'oriente de plus en plus vers les problèmes nationaux ; son numéro spécial d'octobre 1937 illustre ce phénomène. En plus des thématiques que nous avons déjà évoquées ci-dessus, Clovis

³² WINOCK 1975, p. 406.

³³ LUGON 1937, p. 109.

³⁴ ACKERMANN 1996.

³⁵ LUGON 1937, p. 112.

³⁶ *Idem*, p. 110.

³⁷ *Ibidem*.

³⁸ *Ibidem*.

³⁹ *Ibidem*.

Lugon insère dans son article un renvoi au «*personnalisme* chrétien». Dès les premières lignes, il fait référence à l'organisation confessionnelle helvétique et déclare : «Nous jouissons de la paix et de la liberté religieuses, notre pays paraît avoir résolu ses problèmes d'organisation confessionnelle de façon aussi heureuse que les problèmes d'organisation politique, à tel point que nous avons été tentés ici de décrire les lois et

coutumes qui nous régissent en matière de religion comme un système se rapprochant fort des conceptions pluralistes inspirées du *personnalisme*. »⁴⁰

Ainsi, pour sa première apparition dans la presse, Clovis Lugon se fait remarquer au sein des personnalistes d'*Esprit*, qui s'avèrent critiques envers la société dans laquelle ils vivent et qui réagissent sur des sujets d'actualité. Le jeune vicaire n'a alors que trente ans et cette expérience le marquera fortement pour le reste de son existence. En effet, quand, en 1988, un journaliste du *Peuple valaisan* demande à Clovis Lugon quelles sont les personnes qui ont joué un rôle important dans sa vie, il lui répond : «Je pourrais citer Emmanuel Mounier (1905-1950), penseur chrétien engagé, fondateur de la revue *Esprit*. Mounier a donné des conférences à Sion. Personnellement, je le considère comme un saint, un vrai apôtre laïc sur le plan intellectuel, qui a aussi affronté, supporté l'isolement à cause de l'incompréhension des bien-pensants. Et pourtant Mounier n'était pas sectaire ; il prônait une vision du monde personnaliste et communautaire, se gardait de voir tout rouge ou tout noir. La revue *Esprit* et le mouvement *Esprit* sont à l'origine du groupe *Esprit* de Sion. »⁴¹

Grande Salle de l'Hôtel de la Paix, Sion
 Mercredi 9 janvier 1935, à 20 heures 45
 Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art
CONFÉRENCE donnée par:
Emmanuel MOUNIER
 directeur de la Revue «*Esprit*»
 sur „**La Révolution spirituelle**“
 Entrée fr. 2.—. Etudiants fr. 1.—.

Le Sédunois

Conférence d'Emmanuel Mounier, 9 janvier 1935.

(*Journal et Feuille d'avis du Valais*, 8 janvier 1935, p. 2)

Chronique Locale.

Conférence Mounier

(Comm.) Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, M. Emmanuel Mounier donnera une conférence sur «La Révolution spirituelle» des temps présents, le mercredi 9 janvier prochain, à 20 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix et Poste, à Sion.

Depuis quelques années, M. Mounier dirige la revue «*Esprit*» qu'il a fondée et le mouvement de réformes spirituelles dont elle est l'organe. Nous laissons à M. Gagnebin le soin de résumer les idées essentielles de M. Mounier et de son groupe.

« Très brièvement, on peut dire que le but du mouvement «*Esprit*» est de remonter le courant de pessimisme qui entraîne la plupart des intellectuels lorsqu'ils envisagent les questions économiques, politiques ou sociales. Composé d'hommes jeunes, le groupe «*Esprit*» connaît ces problèmes et n'ignore rien de leur complexité. Il cherche les causes profondes de l'état économique si paradoxal qui nous enserre et nous entrave. Par suite, il cherche à définir les conditions d'un redressement... Les solutions proposées par «*Esprit*» ne se résument pas en quelques mots. Elles sont, dans leur détail, discutables; mais leur principe nous importe, car il n'est autre que la primauté du spirituel, entendu au sens le plus large. D'où le nom du mouvement et de la revue.

« Rien ne peut se faire de bien, affirment-ils, qu'en postulant le respect de la personne humaine dans ce qu'elle a de plus profond et de plus élevé. Ce qui implique à la fois la solidarité, dont il faut prendre conscience effectivement, la coopération active pour tout ce qui concerne la vie matérielle, et la liberté réelle des esprits. En dernière analyse, c'est la corruption des idées qui a permis les excès dont nous souffrons. Corruption et déviation des idées les plus simples, les plus essentielles, des notions de gain, de profit, de droit, d'indépendance, de soumission, de classe, de patrie, de bonheur. Le matérialisme est devenu un état d'esprit presque général, ignoble et tyrannique, où seul compte le tangible: culte de l'argent, respect exagéré pour ceux qui le possèdent.

« Le mal vient de l'esprit: c'est donc à lui de réaliser le premier redressement. Ne disons pas que nous n'y pouvons rien. L'esprit reste l'animateur et le maître. C'est toujours l'opinion qui mène le monde. Et sur cette opinion que d'autres ont su corrompre à leur profit, on peut agir avec une intelligence claire et un cœur courageux. »

Tels sont les principes que M. Mounier nous développera mercredi prochain dans sa conférence sur «La Révolution spirituelle».

1938-1948 : LA PRÉFÉRENCE POUR LES PAUVRES

LA LIGNE DIRECTRICE : L'HOMME DES PETITES GENS

Un choix de vie : ne pas s'encombrer de l'inutile

Clovis Lugon est connu pour son ascétisme⁴². Jean-Henri Dumont⁴³ se souvient que le vicaire séduinois avait fait vœu de pauvreté, car selon lui, « pour que tout le monde ait de quoi vivre, il ne fallait pas qu'il y ait des trop riches, ni des trop pauvres. Il voulait une société égalitaire comme celle des Guaranis⁴⁴. C'est pour cela qu'il se contentait du nécessaire vital et, qu'il ne courait pas après les richesses. »⁴⁵

En ville de Sion, Clovis Lugon était considéré comme quelqu'un de pauvre matériellement parlant, mais lui ne se percevait pas ainsi, « il n'avait pas ce sentiment de manque matériel »⁴⁶. Ce vœu de pauvreté, poussé parfois à l'extrême, pouvait en énerver certains : « Il n'était pas obligé de se promener avec sa soutane râpée ! »⁴⁷ D'autres ne comprenaient pas son détachement des biens dans certaines situations : « Pourquoi n'a-t-il pas utilisé la voiture à trois roues qu'il avait reçue des paroissiens pour effectuer ses visites journalières aux familles ? »⁴⁸ Il semble finalement que Clovis Lugon vivait simplement en conformité avec ses idées : « Clovis a fini par donner la voiture et lui, il roulait en vespa avec sa soutane qui flottait dans le vent.

« Ça, c'était bien lui ! »⁴⁹ La lecture de son compte en banque, consulté après son décès, prouve bien cet ascétisme : Clovis Lugon recevait de l'argent de la part des paroissiens ou de sa famille ; toutefois, les sommes d'argent débitées du compte étaient si faibles qu'il en est ressorti que Clovis Lugon n'avait quasiment rien dépensé pour lui au cours de sa vie.



Baptême par l'abbé Clovis Lugon d'un enfant de la famille Gay-Widmann à la cathédrale de Sion, vers 1945. (Raymond Schmid, Médiathèque Valais – Martigny)

⁴² *Nouvelliste* 1988.

⁴³ Naissance en 1959, membre du parti socialiste depuis 1996, président du Parti socialiste du Valais romand de 2005 à 2012, conseiller général de Sion de 1997 à 2009, député-suppléant de 1997 à 2001, député et membre de la Commission de gestion de 2007 à 2013.

⁴⁴ République fondée par les jésuites en 1600 fonctionnant sur le système communautaire.

⁴⁵ Entretien avec Jean-Henri Dumont, 23 février 2012. Celui-ci a rencontré Clovis Lugon dans un contexte bien précis : « Dans les

années 80, j'ai rencontré pour la première fois, en vrai, Clovis Lugon lors d'une conférence sur les Guaranis, il me semble. Clovis Lugon était connu à Sion, il était adepte de la théologie de la libération. »

⁴⁶ *Ibidem*.

⁴⁷ Anonyme.

⁴⁸ Entretien avec Pierre-André Gauthey, 21 décembre 2011. Vicaire de Sion, né en 1956.

⁴⁹ Entretien avec Abel Bovier, 24 février 2012. Ancien président de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) de Sion, né en 1921.

Une constante : le soutien aux pauvres

Quelques souvenirs piochés parmi les témoignages récoltés illustrent une facette essentielle de la personnalité de Clovis Lugon, à savoir son soutien sans borne aux pauvres : « A chaque séance du conseil paroissial, sans exception, Clovis Lugon rappelait : il faut soutenir les pauvres »⁵⁰ ; « Il aurait donné tout ce qu'il possédait »⁵¹ ; « Il était ouvert aux autres, il vivait pour les autres. Il était engagé pour les plus faibles. Un jour, dans la matinée, un pauvre vient frapper à la porte. L'abbé n'avait rien à donner à ce pauvre qui avait faim. Alors voyant sur le fourneau une marmite avec de la viande qui cuisait – préparée par la cuisinière – il prend la marmite telle quelle et la donne... On devine les réactions de la servante de cure [Joséphine Gilloz] qui ne devait pas toujours avoir la vie facile. »⁵²

Cette « prédilection pour les plus démunis »⁵³ n'est pas pour autant synonyme de naïveté. En effet, Pierre-André Gauthey se rappelle qu'en 1982-1983, lors de son arrivée à Sion, il était fréquent que des personnes viennent quémander de l'argent à Clovis Lugon ou à lui-même. Le vicaire Gauthey poursuit : « Un jour, un homme frappe à ma porte et me demande 150 francs et je n'avais que 140 francs sur moi. Il semblait très embêté, alors, je lui dis de venir avec moi chez Clovis Lugon pour les 10 francs manquants. Clovis ne lui a pas donné les sous, car il a reconnu cet homme qui était en réalité un profiteur. »⁵⁴ Le vicaire sédunois avait non seulement de la bonté, mais aussi beaucoup de discernement : « Son discernement était à la hauteur de sa charité. »⁵⁵

Gare aux rumeurs : l'histoire du matelas offert

La générosité du vicaire Lugon s'est imprimée dans la mémoire sédunoise sous la forme d'une légende. Nombreuses sont les personnes qui racontent en effet spontanément que Clovis Lugon aurait donné son propre matelas à un pauvre. Selon deux témoins, la réalité semble avoir été quelque peu différente⁵⁶. Clovis Lugon avait reçu un matelas de la part d'un paroissien. Ayant déjà son propre lit, il met de côté ce cadeau, sans l'utiliser. Or un soir, un homme frappe à sa porte et lui fait part de sa pauvreté. Clovis Lugon décide alors de lui donner le matelas qu'on lui avait offert, et non pas son propre matelas.

Quoi qu'il en soit, la légende du matelas, qui n'est pas sans rappeler celle du manteau de saint Martin, perdure parmi les habitants de la capitale valaisanne, qui se souviennent du vicaire comme d'un « saint homme proche des pauvres »⁵⁷. Le nom de Clovis Lugon rime ainsi souvent avec « le vicaire des plus démunis », « l'homme qui avait toujours dans sa poche une plaquette de chocolat à distribuer », le « défenseur des faibles » ou encore l'« ami du peuple ». Cette petite déformation de la réalité va donc de pair avec la vision que les Valaisans ont du vicaire sédunois, un homme reconnu pour sa charité, qui aurait tout donné pour aider les hommes et les femmes dans le besoin.

La Jeunesse ouvrière chrétienne

Fondée à Bruxelles en 1925, par l'abbé belge Joseph Cardijn, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) est basée sur l'idée d'un mouvement ouvrier consacré aux chrétiens⁵⁸. Elle apparaît comme une spécialisation de l'Action catholique en place depuis la sortie de la Grande Guerre et

⁵⁰ Entretien avec Abel Bovier, 24 février 2012.

⁵¹ Entretien avec Paul Bourguinet, 22 février 2012. Ancien président de la JOC de Sion, entomologiste.

⁵² Message électronique de Sœur Marie-Lucile Micheloud, 22 septembre 2011, sœur à la paroisse de Sierre.

⁵³ *TLM* 1983, p. 9.

⁵⁴ Entretien avec Pierre-André Gauthey, 21 décembre 2011.

⁵⁵ *Ibidem*.

⁵⁶ Témoignages de Pierre-André Gauthey et de Remo Rossier.

⁵⁷ Entretien avec l'abbé Remo Rossier, 1^{er} mars 2012.

⁵⁸ *DAFFLON* 1996, p. 27.

officialisée par Pie XI, en 1922. En effet, le pape cherche à « mobiliser l'énergie de tous les catholiques réunis dans les diverses œuvres pour rechristianiser la société et le monde »⁵⁹: « C'est à quoi [...] tendent toute cette somme, tout cet ensemble d'institutions, de Comités et d'œuvres si chères à notre cœur, qui constituent ce qu'on appelle l'Action catholique. Or, toutes ces œuvres et celles si nombreuses dont il serait trop long de faire mention, non seulement doivent être maintenues, mais encore perfectionnées tous les jours avec un soin nouveau et recevoir tous les développements que permettent les conditions humaines. »⁶⁰ La JOC cherche à représenter une Action catholique adaptée au milieu ouvrier⁶¹, tout comme la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) le fait pour les milieux étudiants ou la Jeunesse agricole catholique (JAC) pour les milieux agricoles. L'Action catholique passe ainsi d'une organisation unitaire à un ensemble de groupements de domaines spécialisés et orientés vers différents milieux sociaux. Cette transformation se fait progressivement mais non sans encombre, le point de discorde étant le fait que ces spécialisations de l'Action catholique scindent en plusieurs groupes sociaux les actions de l'Eglise au détriment de l'universalité chrétienne.

Dans le canton de Berne et à Genève, le mouvement jociste débute dès 1931. Genève garde toutefois ses distances et cherche à marquer son caractère spécifique en maintenant son nom d'origine, l'Action des jeunes travailleurs chrétiens (AJC). Celle-ci ne s'affilie à la JOC de Bruxelles qu'en 1934. Cette même année, la JOC suisse voit le jour. L'association genevoise en devient le fer de lance et ses dirigeants prennent la décision de créer un Comité central en octobre. Le journal de la JOC, *Jeunesse ouvrière*, apparaît également

en 1934. Il se définit comme le journal de « tous les jocistes suisses, l'expression de leur vie, un outil de formation et d'entraide et un moyen de conquête du monde ouvrier »⁶². En Valais, une « Union chrétienne-sociale des travailleurs catholiques de Sion » est fondée dès 1929 sous l'impulsion de Raphaël Mengis⁶³. Cette « association bienfaitrice »⁶⁴ prend rapidement de l'importance et s'étend dans bon nombre de paroisses, créant un véritable mouvement d'Action catholique dans le canton. Quant au mouvement jociste en Valais, il se développe marginalement. Dès 1931, un groupe de jeunes ouvrières prend forme sous la direction de l'abbé Mengis, amorçant une spécialisation. Ce n'est qu'en 1935, lors d'une visite de l'abbé Cardjin à Sion, que le mouvement devient officiel en intégrant le modèle jociste. Le vicaire de Preux⁶⁵ est chargé de lancer le mouvement jociste auprès des jeunes gens alors que l'abbé Mengis s'occupe de la jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF).

Cette même année, le canton est en pleine crise. En effet, depuis 1930, la situation de l'emploi s'est considérablement dégradée en Valais malgré les travaux du barrage de la Dixence. En 1931, l'usine de Chippis licencie plus de 1000 ouvriers, c'est-à-dire 52 % du total de ses effectifs. La verrerie de Monthey congédie l'ensemble de ses ouvriers. Sans compter que dans tous les secteurs économiques, les salaires subissent des baisses alors que le temps de travail s'allonge⁶⁶.

Ainsi, le mouvement jociste est né du constat d'une déchristianisation touchant l'ensemble de la société humaine, y compris le milieu ouvrier. L'objectif de la JOC est d'« aller aux travailleurs, dans leur milieu de vie et de travail, pour les ouvrir au Christ, plutôt que de les déraciner en les enfermant dans le cocon paroissial »⁶⁷. Ce sont les aumôniers,

⁵⁹ *Idem*, p. 19.

⁶⁰ Pie XI, *Lettre encyclique du 23 décembre 1922*, p. 30, cité dans DAFFLON 1996, p. 19.

⁶¹ *Idem*, p. 31.

⁶² *Idem*, p. 64.

⁶³ Raphaël Mengis est docteur en théologie et professeur de dogmatique au Séminaire diocésain de Sion, chanoine, puis grand

chantre du chapitre de Sion. Il est rédacteur au *Walliser Bote* de 1924 à 1933. Voir DAFFLON 1996, p. 61, note 1.

⁶⁴ CHASTONNAY 1950, p. 11.

⁶⁵ DAFFLON 1996, pp. 63-64.

⁶⁶ ARLETTAZ 1999, p. 31.

⁶⁷ DAFFLON 1996, p. 162.



Défilé de la JOC de Sion durant la Fête-Dieu, Sion, 1944. (Raymond Schmid, AEV, fonds Clovis Lugon)

tels que Clovis Lugon, qui sont chargés de cette mission. Il s'agit finalement de « permettre à des jeunes travailleurs de dire le message chrétien dans un langage qui demeure celui du monde ouvrier »⁶⁸ et de « donner au militant de base les moyens de s'exprimer, [...] malgré sa timidité »⁶⁹. Ces éléments ressortiront particulièrement des témoignages des anciens de la JOC de Sion ou de Sierre.

Une fonction : aumônier de la JOC de Sion

A côté de son dévouement pour les plus démunis, Clovis Lugon s'engage en faveur du monde ouvrier par le biais de la Jeunesse ouvrière chrétienne. Alexandre Dafflon,

⁶⁸ DAFFLON 1996, p. 187.

⁶⁹ *Ibidem*.

⁷⁰ DAFFLON 1996.

⁷¹ *Idem*, p. 188.

⁷² Abel Bovier cité dans DAFFLON 1996, p. 25.

⁷³ Lugon Clovis cité dans DUBUIS, ROSSIER 1988.

auteur d'un mémoire sur la JOC des années 1932-1948⁷⁰, insiste même sur le fait que Clovis Lugon a « marqué le devenir de la JOC suisse et celui de ses militants »⁷¹.

Le vicaire Lugon était aumônier de la Jeunesse ouvrière chrétienne de Sion. « Il a joué un rôle de premier ordre auprès des militants engagés »⁷², en portant une attention particulière aux conditions de travail et au respect de la dignité des travailleurs. Lors d'une interview accordée au *Nouvelliste*, Clovis Lugon se livre au sujet de son implication pour le monde ouvrier : « J'ai été aumônier de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) avec joie ; on s'occupait de la vie du travailleur en vue d'influencer, d'améliorer les conditions de travail. La JOC m'a donné de connaître des mili-

tants de grande qualité, capables d'organiser un premier mai unitaire (avec des syndicats ouvriers de toutes les tendances et le parti socialiste). »⁷³

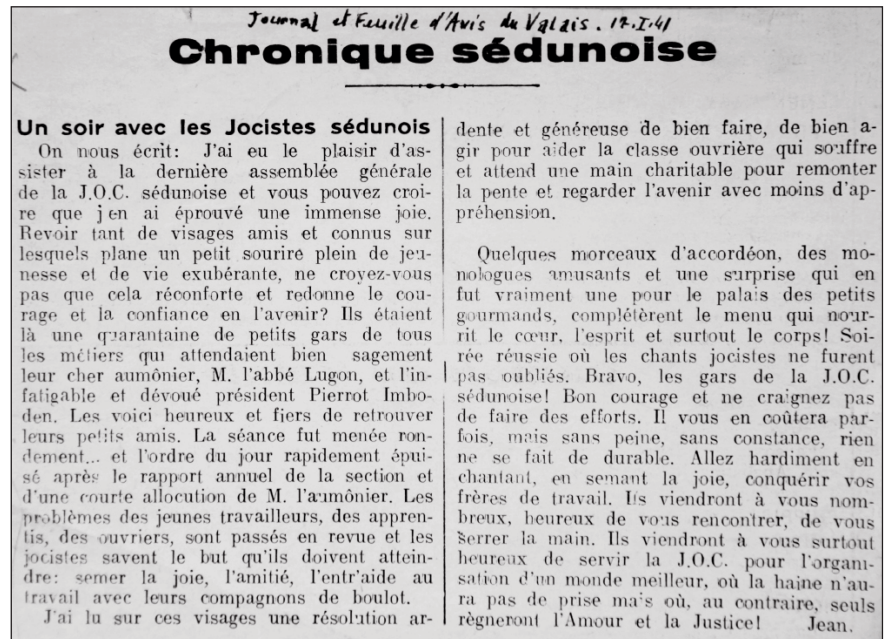
D'après ses archives personnelles, Clovis Lugon s'est engagé au sein de la JOC certainement à partir de 1938⁷⁴. Quant à savoir qu'est-ce qui a permis au jeune vicaire de devenir l'aumônier de la Jeunesse ouvrière chrétienne sédunoise, les questions restent en suspens. La profession des parents de Clovis Lugon nous demeurant inconnue, nous ne pouvons pas justifier l'engagement de leur fils dans la JOC par son origine ouvrière. Par ailleurs, Alexandre Dafflon rappelle que parmi les aumôniers des JOC « les prêtres issus du

⁷⁴ Le premier document qui permet de relier le vicaire sédunois à la JOC est une lettre que Clovis Lugon a reçue de la part de la Jeunesse indépendante catholique. Elle est datée de 1938. Voir AEV, Fonds Clovis Lugon, carton J. Les témoins interviewés, notamment Abel Bovier, parlent aussi de l'implication du vicaire sédunois dans la JOC à partir de la fin des années trente ou du début des années quarante.

milieu ouvrier sont demeurés extrêmement rares»⁷⁵. Est-ce donc durant sa formation qu'il a été sensibilisé à ce mouvement? A l'Université de Fribourg, durant les années vingt, l'enseignement de la doctrine sociale de l'Eglise prend bel et bien un tournant en étant dominé par des questions culturelles et internationales et en dépassant les perspectives strictement inspirées par *Rerum novarum*⁷⁶. Mais qu'en est-il de l'enseignement reçu par Clovis Lugon dans la capitale valaisanne? Les archives et les personnes proches du vicaire demeurent malheureusement muettes sur cette question. Ce qui est certain, c'est que Clovis Lugon, présent à Sion depuis le début de ses études en 1921, devait certainement bénéficier d'une notoriété appréciable dans la capitale pour accéder à ce poste qui, de plus, coïncidait parfaitement avec ses propres idées d'aide et de partage par la prière.

De la théorie à la pratique : les activités dans la JOC

Les actions de Clovis Lugon au sein de la JOC de Sion peuvent être répertoriées, en partie du moins, grâce aux archives personnelles du vicaire⁷⁷. Celles-ci ne contiennent toutefois pas de lettre ou de procès-verbal, reçu ou écrit par Clovis Lugon lors de réunions de comité ou d'assemblées de l'association, permettant d'obtenir une liste détaillée des implications du vicaire. Les coupures de presse valaisanne (souvent non datées) conservées par Clovis Lugon et certains autres documents permettent néanmoins d'établir



Journal et Feuille d'avis du Valais, 17 janvier 1941. (AEV, fonds Clovis Lugon)

deux types d'implications au sein du mouvement, en plus de la fonction d'aumônier.

Tout d'abord, Clovis Lugon est mentionné en tant que personne responsable de la réception des dons. Tous les versements d'argent en faveur de la JOC sont adressés à « Monsieur l'abbé Lugon, vicaire à Sion »⁷⁸. A côté de cette fonction de caissier, il est chargé d'organiser les actions de Noël et de dispenser des veillées de prières. Abel Bovier, ancien compagnon de la JOC de Clovis Lugon, rapporte que le vicaire sédunois hébergeait également les réunions de l'association dans son appartement à Sion.

⁷⁵ DAFFLON 1996, p. 182.

⁷⁶ *Idem*, p. 183, encyclique publiée par Léon XIII en 1891.

⁷⁷ AEV, Fonds Clovis Lugon, carton J.

⁷⁸ AEV, Fonds Clovis Lugon, carton J, « Jeunesse ouvrière chrétienne » et *Nouvelliste* 1945.

A en croire le début de l'éloge fait par Abel Bovier en 1988, Clovis Lugon devait également s'occuper de recruter des nouveaux membres : « Il m'aborda près de la Sionne, rue du Scex, m'invitant à faire partie du mouvement de la JOC qu'il animait alors en qualité d'aumônier de section. »⁷⁹ Et il ne fait pas de doute que son influence auprès des jeunes ouvriers était grande : « Ce mouvement, à la dimension du monde, totalement ouvert aux problèmes de la jeunesse ouvrière, d'autant plus universel qu'il était comme inséré dans le grand mouvement ouvrier, et simultanément, membre à part entière de l'Eglise de Jésus Christ, ne pouvait qu'attirer ce prêtre épris de justice et défenseur des faibles. Il fut l'âme de nos rencontres où, ensemble à la lumière de l'Évangile, nous cherchions à voir les problèmes, à les juger, à agir. Nous allions, disions-nous, avec notre enthousiasme juvénile, 'changer le monde'. Nous apprenions à le changer par des petites actions concrètes et en essayant aussi de nous changer nous-mêmes. »⁸⁰

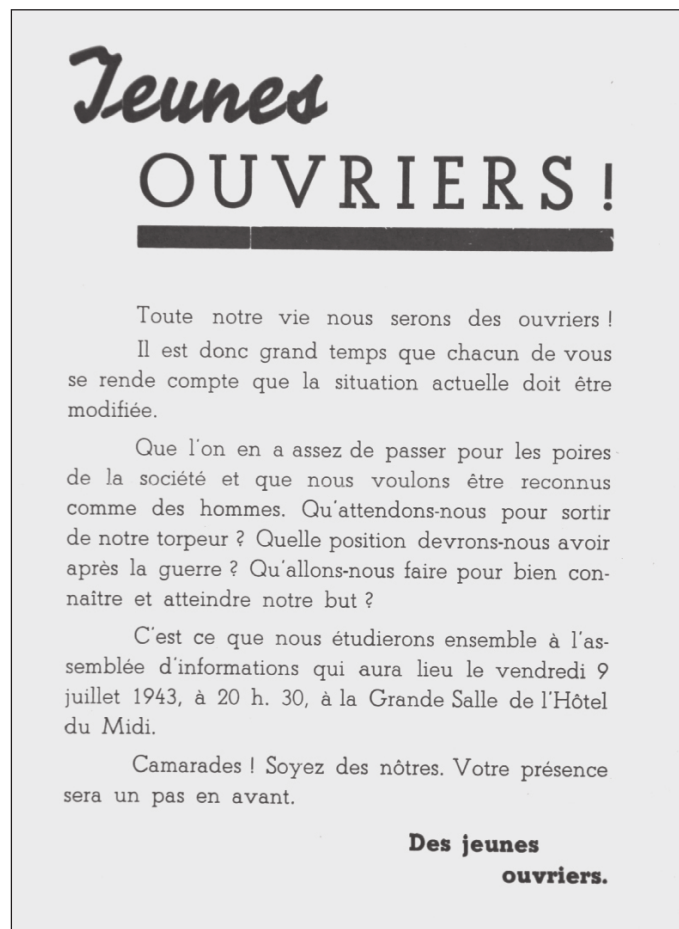
D'anciens compagnons de la JOC de Clovis Lugon nous en apprennent un peu plus sur ces « petites actions concrètes ». Paul Bourguinet évoque un événement particulièrement marquant pour la JOC séduinoise dans les années d'après-guerre, à savoir l'obtention de trois semaines de vacances pour les apprentis : « Clovis Lugon et Romain Zufferey ont lancé une pétition pour que l'Etat du Valais donne à tous les apprentis trois semaines de vacances. Et, ça a passé. Moi aussi, j'étais dans le coup. C'était une petite révolution pour l'époque. »⁸¹ Abel Bovier, quant à lui, mentionne le « premier mai d'unité » : « La JOC était la meneuse du premier mai d'unité. Il s'agissait de fêter ensemble le 1^{er} mai, tous partis confondus. Il y avait même Dellberg, le socialiste, qui était là. C'était la bête noire du Valais, mais il était rouge ! Les gens ont apprécié cette fête. »⁸²

Outre ces actions « politiques hors partis »⁸³ auxquelles il

⁷⁹ BOVIER 1988, p. 3.

⁸⁰ *Idem*, p. 4.

⁸¹ Entretien avec Paul Bourguinet, 22 février 2012.



Tract de la JOC de Sion, 1943. (AEV, fonds Clovis Lugon)

prend part, l'aumônier marque les membres de la JOC de Sion en leur présentant des valeurs nouvelles et innovantes pour l'époque. Abel Bovier, qui est entré dans la JOC dans les années 1941-1946, se souvient que la JOC leur a permis d'être plus ouverts : « Avant, pécher signifiait louper la messe le dimanche ou alors c'était des péchés au niveau

⁸² Entretien avec Abel Bovier, 24 février 2012. Le *Peuple valaisan* date cet événement du 1^{er} mai 1958.

⁸³ *Ibidem*.

sexuel. Avec la JOC on voyait les choses d'une autre manière. »⁸⁴ Dans ce sens, il indique que Clovis Lugon a développé le laïc dans la JOC : « A l'époque la religion signifiait aller à la messe, j'avais l'impression que ça n'avait rien à voir avec la vie. Clovis Lugon a changé cette vision. »⁸⁵ Il ajoute encore que la JOC se résumait en trois verbes – voir, juger et agir : « La JOC signifiait faire quelque chose dans son milieu, c'était là le vrai travail de la JOC. Par exemple, je représentais le personnel au niveau de la direction de la Banque cantonale du Valais (BCVS). Nous discutons des problèmes humains et pas uniquement de l'argent. Nous pensions aux gens. »⁸⁶ Abel Bovier insiste aussi sur le fait que Clovis Lugon et la JOC séduisoient ont changé sa vision de la religion : « Nous n'étions plus dans l'ancienne façon de croire. Etre croyant ne voulait plus uniquement dire se rendre à l'Eglise. »⁸⁷ Il se rend compte que « le mot catholique veut dire universel, alors dire 'je crois à l'Eglise catholique' est faux, il faudrait dire 'je crois à l'Eglise catholique en devenir' pour que ça soit juste »⁸⁸. C'est également là qu'il prend conscience qu'il faut octroyer le droit de vote aux femmes valaisannes : « Les filles et les garçons étaient séparés dans la JOC. C'était comme ça, l'habitude. Dans la section des garçons, on discutait du droit de vote des femmes en Valais. J'étais pour et Clovis Lugon aussi. »⁸⁹ Paul Bourguinet, de la section de Sierre, avoue que « grâce à Clovis Lugon et Romain Zufferey j'ai osé dire les choses, dire vrai, dire je crois, dire je suis à gauche »⁹⁰. De son côté, Raymond Rossier, de la JOC de Sion, se rappelle que « la JOC était un mouvement d'Eglise, une réunion de jeunes, on décortiquait ce qui se passait au travail et on tentait de comprendre avec la religion. C'était un mouvement d'Action catholique qui essayait de convertir les ouvriers par les ouvriers sur le principe de solidarité. C'était un

mouvement qui prenait les gens dans leur réalité en leur ouvrant la foi chrétienne. »⁹¹

Ces trois témoignages illustrent particulièrement bien les objectifs principaux de la JOC. Le curé du val d'Anniviers, Luc Devanthery (* 1948), précise qu'avec la JOC « il s'agissait d'être dans la réalité humaine, de sortir des bénitiers, comme Jésus l'a fait à Jérusalem »⁹². Tel était également le but de Clovis Lugon, qui a sans cesse répété « qu'un chrétien ne peut se contenter de la pratique religieuse, ni se borner à vivre l'Evangile individuellement. Un curé ne doit pas faire de la politique, mais son message d'évangélisation doit être ancré dans la vie des gens s'il veut se faire comprendre. C'est le message social de l'Evangile – aimez-vous les uns les autres – qui transformera la société dans un sens plus juste et plus fraternel. »⁹³



Romain Zufferey. (Archives privées)

84 *Ibidem.*

85 *Ibidem.*

86 *Ibidem.*

87 *Ibidem.*

88 *Ibidem.*

89 *Ibidem.*

90 Entretien avec Paul Bourguinet, 22 février 2012.

91 Entretien avec Remo Rossier, 1^{er} mars 2012.

92 Entretien avec Luc Devanthery, 22 février 2012.

93 Archives privées d'Abel Bovier ; BONVIN 1988a.

1949 : UNE IDÉOLOGIE EN ROUGE

LA RÉPUBLIQUE COMMUNISTE CHRÉTIENNE DES GUARANIS

De la naissance du projet à sa publication

La république des Guaranis, fondée par les jésuites en Amérique du Sud, est un sujet de l'histoire latino-américaine peu connu qui attire l'attention de Clovis Lugon dès 1934, soit une année après avoir débuté sa carrière de prêtre. Lors de la lecture d'un numéro spécial de la revue *Esprit* consacré au régime de propriété, le vicaire découvre « un paragraphe curieux sur une étrange communauté établie au Paraguay dans les XVII^e et XVIII^e siècles »⁹⁴. Il est très étonné de ne jamais avoir entendu parler, durant ses études, de cette république créée en 1610, qu'il qualifie de « la plus importante des réalisations communistes et la plus chrétienne des sociétés chrétiennes »⁹⁵. Les Guaranis vivaient en effet dans un système de société communautaire organisée sur le régime de la propriété commune des terres et de sa jouissance équitable. Cet « oubli » de la part de ses anciens professeurs est interprété par Clovis Lugon comme suit : « La république des Guaranis qui apparaît dans l'histoire comme la plus fervente des sociétés chrétiennes et comme la plus importante et la plus originale des sociétés communistes réalisées jusqu'à l'U.R.S.S, était sans doute trop communiste pour les chrétiens bourgeois et trop chrétienne pour les communistes de l'époque bourgeoise. »⁹⁶ Il ajoute : « Ce qui a motivé le silence de nos professeurs, c'est qu'ils s'intéressaient peu aux expériences sociales et que, connaissant le caractère communiste de l'expérience, il leur paraissait inopportun et dangereux de le faire connaître. »⁹⁷

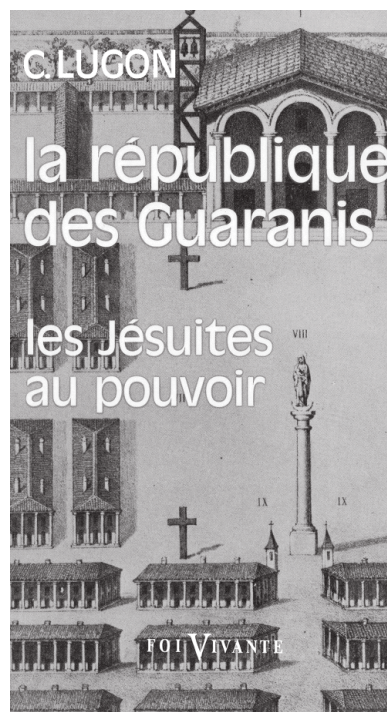
⁹⁴ LUGON 1949.

⁹⁵ BIANCHI 1989, p. 3.

⁹⁶ LUGON 1949, p. 9.

⁹⁷ BIANCHI 1989, p. 181.

⁹⁸ *Idem*, p. 180.



Couverture du premier livre de l'abbé Lugon, *La république des Guaranis*, 1949.

Convaincu des bienfaits et de la prospérité du mode de fonctionnement des Guaranis et persuadé qu'il est impensable de « laisser cette lumière sous le boisseau »⁹⁸, Clovis Lugon entreprend une série de recherches sur l'histoire de cette république. Durant près de quinze ans, entre Sion et Champéry, il y consacre « tous ses moments de loisirs, fouillant une abondante documentation »⁹⁹.

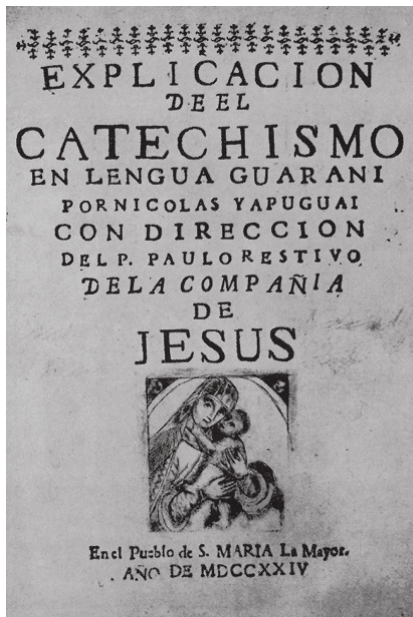
Les principales sources qu'il utilise sont les ouvrages de Pablo Pastells et Pablo Hernandez¹⁰⁰, deux jésuites es-

pagnols qui ont fourni un travail monumental sur la base des archives de différents fonds, dont celui de Buenos Aires. En outre, dans les années quarante, Clovis Lugon envoie une circulaire à toutes les bibliothèques cantonales et universitaires de Suisse afin de recevoir le maximum de documentation sur les Guaranis. Dans les archives personnelles du vicaire, il reste peu de traces de ses recherches¹⁰¹ et ses notes de lecture, si elles existent, sont restées introuvables.

⁹⁹ LUISIER 1979b.

¹⁰⁰ PASTELLS 1912; HERNANDEZ 1913.

¹⁰¹ Hormis les références présentes dans la bibliographie dans LUGON 1949, pp. 289-293.



Couverture du catéchisme en langue guarani, 1724. (*La Repubblica guaranica dei Gesuiti* [1610-1768], 1976)

le même sujet pour l'ouvrage en quatre volumes *Histoire universelle des missions catholiques* : « Les missions de l'Amérique du Sud aux XVII^e et XVIII^e siècles et la République des Guaranis »¹⁰⁴.

Raymond Rossier nous apprend que la rédaction et la publication de l'ouvrage de 1949, qu'il qualifie de « petit bouquin contenant un gros pétard »¹⁰⁵, ont été soutenues par le recteur du Collège de Sion, Pierre Evéquo. Il semble par ailleurs que le vicaire n'ait pas eu besoin de l'autorisation de M^{gr} Bieler pour faire paraître son ouvrage, car bien que Clovis Lugon soit prêtre, « son livre était historique et non religieux »¹⁰⁶. Cependant, l'évêque de Sion, qui ne voulait

Cet important travail d'investigation sur les Guaranis débouche, en 1949, sur la publication du livre intitulé *La république communiste chrétienne des Guaranis*, 1610-1768¹⁰². L'ouvrage sera réédité vingt et un ans plus tard sous un nouveau titre, *La république des Guaranis*, 1610-1768 : *les jésuites au pouvoir*¹⁰³, dans la collection Foi vivante. En 1957, Clovis Lugon rédige un article sur

pas que « les mots 'communiste' et 'chrétien' figurent dans le même titre »¹⁰⁷, avait expressément demandé que celui-ci soit modifié. Clovis Lugon ne respecta pas cette demande, mais l'autorité spirituelle sédunoise ne se manifesta pas au moment de la publication, car « au niveau religieux tout était juste »¹⁰⁸.

Les principes des Guaranis : un idéal de vie en société

En 1979, Clovis Lugon confie son idéalisme à Marie-Josèphe Luisier de la revue *Construire* : « Je vois l'humanité évoluer vers un socialisme humaniste. Mais pas un socialisme à l'aveuglette, comme chez les matérialistes et les athées. Les sociétés socialistes actuelles sont loin de l'idéal. Cependant, ce n'est pas une raison de désespérer. »¹⁰⁹ Quand la journaliste lui demande pourquoi il a choisi de se pencher sur l'histoire de cette république, Clovis Lugon lui répond : « Parce que la république des Guaranis (1610-1768) fut la première société fraternelle organisée selon les principes chrétiens. La fraternité était inscrite pratiquement dans toutes les structures, le régime de propriétés, les modes de production et de distribution. Dans cette république sans classe, sans privilège, où l'argent était sans pouvoir, on s'élevait par sa valeur personnelle et son mérite. Même Voltaire disait de cette république guaranie qu'elle était le triomphe de l'humanité. »¹¹⁰ Au sein de cette société idéale un gouvernement est en place. Clovis Lugon le définit comme « un gouvernement où personne n'est oisif, où personne n'est excédé de travail, où la nourriture est saine, abondante, égale pour tous les citoyens, qui sont commodément logés, vêtus ; où les vieillards, les veuves, les orphelins, les malades ont des secours inconnus sur le reste de la terre, où tout le monde se marie par choix, sans intérêt, où la multitude des enfants est une consolation,

102 LUGON 1949.

103 LUGON 1970a.

104 LUGON 1957, pp. 246-280.

105 Entretien avec Remo Rossier, 1^{er} mars 2012.

106 *Ibidem*.

107 Entretien avec le vicaire épiscopal Henri Bérard, 27 février 2012.

108 Entretien avec Remo Rossier, 1^{er} mars 2012.

109 LUISIER 1979b.

110 *Ibidem*.

sans être une charge ; où rien n'irrite les passions factices, où l'on jouit des avantages du commerce sans être exposé à la contagion des vices du luxe »¹¹¹.

Toutefois, le vicaire sédunois est conscient des limites de ce mode de vie communautaire : « Les Jésuites n'ont jamais accepté ni d'ordonner prêtre un Guarani, ni qu'une Guaranie devienne religieuse. Ils ont maintenu là des méthodes paternalistes déplorables qui expliquent la défaite et la dispersion des Guaranis lors de l'invasion portugaise. »¹¹² Il précise de plus que « les Guaranis ont été objectivement trompés par les Jésuites – je ne dis pas que les Jésuites aient eu le désir de les tromper, mais pour éviter un plus grand mal, ils ont maintenu l'ensemble des Guaranis dans l'ignorance de ce qui se passait dans les sept réductions envahies par le Portugal, et cédées au Portugal par l'Espagne »¹¹³. Il ne ferme donc pas les yeux sur les lacunes de ce système, qu'il définit de « limité au plan local, donc un peu mineur »¹¹⁴.

Après la publication de son ouvrage en 1949, Clovis Lugon se voit attribuer le surnom de « vicaire rouge ». Cette appellation s'explique par le contexte de l'époque. En effet, la guerre froide bat alors son plein. La tendance anticommuniste s'affirme dès les années 1940. Créé officiellement à Zurich en 1921¹¹⁵, le Parti communiste suisse connaît une série de difficultés et, le 6 août 1940, « l'interdiction des activités communistes [est] prononcée sur tout le territoire de la Confédération »¹¹⁶. Les communistes se retrouvent exclus à l'unanimité, même par la gauche socialiste. Des activités illégales se mettent en place jusqu'en 1944, date à laquelle le parti prend une forme officielle sous le nom de Parti suisse du travail (PST). Le PST compte 13 444 membres en 1945¹¹⁷, dont 350 en Valais.

111 LUGON 1949, pp. 278-279.

112 CRISTINA 1979, p. 182.

113 *Idem*, pp. 182-183.

114 *Idem*, p. 185.

115 Comité suisse d'action civique 1955, p. 11.

116 *Idem*, p. 35.

117 RAUBER 2000, p. 59.

118 *Idem*, p. 27. La Suisse adhère notamment en 1948 à l'Organisation

Au début de la guerre froide, une certaine sympathie pour le monde occidental se fait sentir du côté de la Suisse : « L'éclatement de la guerre froide démontrera vite que la neutralité affirmée masque en fait des politiques très engagées. Car, sans être membre de l'ONU, la Suisse sera clairement amarée au monde occidental par toute une série d'accords. »¹¹⁸ Le communisme est mal perçu, comme le montre le discours du conseiller fédéral Max Petitpierre devant la Commission des affaires étrangères du Conseil national, en 1949 : « Le danger qui met en péril notre existence nationale [...] c'est la décomposition de l'Europe, c'est l'anarchie et le désordre qui conduisent à la révolution, but ouvertement proclamé et poursuivi par le communisme, c'est-à-dire par l'URSS. »¹¹⁹ La méfiance du gouvernement suisse se fait particulièrement sentir entre 1948 et 1951. Même s'il n'y a pas de « chasse aux sorcières » aussi importante qu'aux États-Unis, avec l'introduction de la loi anticommuniste de Joseph McCarthy¹²⁰, une série de mesures allant dans ce sens prend forme. En 1948, un arrêté du Conseil fédéral décrète que « les étrangers vivant en Suisse mais qui ne sont pas titulaires d'un permis d'établissement, devront demander une autorisation préalable s'ils veulent prendre la parole en public »¹²¹. En septembre 1950, le Conseil fédéral fait circuler des instructions mentionnant que « les fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération qui, par leur activité politique, ne méritent pas la confiance qu'exige l'exercice de leur charge, seront congédiés »¹²². Le 12 janvier 1951, il promulgue même une ordonnance secrète sur la « sauvegarde de la sécurité du pays » prévoyant l'incarcération du citoyen suisse ou étranger « suspecté d'avoir violé un des devoirs qui lui incombent en vertu de la protection de la sécurité

européenne de coopération économique (OEEC), basée sur une reconstruction de l'Europe avec le soutien des États-Unis.

119 *Idem*, p. 28.

120 Loi autorisant à licencier les personnes suspectes de « sympathies communistes ».

121 RAUBER 2000, p. 121.

122 KREIS 1993, p. 371.

nationale, ou celui qui, par son comportement, aura éveillé le soupçon pourra être soumis à l'obligation de s'annoncer à la police, être placé sous la surveillance de la police ou sous bonne garde »¹²³. Il s'agit en fait de « la législation des pratiques de répression et de criminalisation engagées dès la naissance du parti du travail, en 1944 »¹²⁴. Ce qui se faisait avant de manière discrète et officieuse devient officiel et approuvé par le gouvernement. Cette période de l'histoire de la Suisse fera polémique lors de la découverte, en 1989, des fiches établies par la police fédérale¹²⁵. Durant la guerre froide, la police fédérale a en effet surveillé « près de 900 000 personnes ou organisations soupçonnées de faire partie de l'extrême gauche »¹²⁶. Clovis Lugon n'y échappe pas. Sa fiche, conservée aux Archives fédérales à Berne, mentionne que le vicaire sédunois a été surveillé pendant plus de trente ans, du 20 juillet 1950 au 28 décembre 1982. Ce sont ses actions en faveur de la paix qui sont principalement pointées du doigt par la police valaisanne.

Le visage politique du Valais est majoritairement formé de conservateurs : « Leur confiance se nourrit de la correspondance entre l'idéologie du parti et les structures politiques, sociales et mentales du Valais, encore largement teintées de références rurales. »¹²⁷ L'initiative pour l'introduction de la représentation proportionnelle au Conseil d'Etat est ainsi rejetée par le Parlement en 1945. Le parti socialiste ne représente qu'une infime partie de la vie politique. Entre 1950 et 1970, il ne dépasse pas les 5-10 % alors que le parti conservateur atteint la barre des 50 %.

Les surnoms attribués à Clovis Lugon, tels que « camarade Clovis » ou « vicaire rouge », prennent tout leur sens au vu du contexte suisse et valaisan. Pour le vicaire sédunois, ces appellations sont des boutades : « J'en ris. Ça me passe par-dessus. Je n'ai jamais adhéré à aucun parti. Quand je

vois une idée bonne chez quelqu'un, je la partage. Ce n'est pas toujours dans le même camp. C'est vrai que je crois, sans être ni socialiste ni communiste, à une socialisation de la société dans le sens d'une évolution de l'homme vers le partage. »¹²⁸ Il évoque dans ce sens une application contemporaine du communisme primitif des Guaranis : « On peut envisager et souhaiter une société communiste non primitive et démocratique, si possible pluraliste, en espérant ne pas avoir besoin de régime autoritaire pour l'installer. Il faudrait concevoir que par l'évolution des mentalités, de l'opinion des peuples, on puisse s'orienter vers des lois sociales et économiques toujours plus démocratiques, qui se rapprocheraient du socialisme démocratique que nous souhaitons. »¹²⁹

La réception de l'ouvrage : de la presse au cinéma

Lors de la parution de *La république communiste chrétienne des Guaranis, 1610-1768*, l'ouvrage obtient des échos dans les médias. La presse valaisanne socialiste telle que le *Peuple valaisan* et *Travail* use d'annonces du type « nous recommandons vivement à nos camarades l'acquisition de ce livre », sans toutefois mentionner d'éléments de contenu. Le *Nouvelliste*, le *Journal de Genève*, *Le Matin*, *Le Jura libre* ou *La Liberté* évoquent aussi le titre dans leurs colonnes, mais n'abordent pas non plus la thématique. Le vicaire sédunois est simplement présenté comme étant l'auteur d'une étude sur les Guaranis.

Plusieurs comptes rendus de quelques pages paraissent en revanche dans des revues. En 1949, Emmanuel Mounier écrit une trentaine de lignes dans la chronique « Livres » de la revue *Esprit*¹³⁰. Après avoir rappelé la genèse du livre, il salue les talents d'historien de Clovis Lugon, puis souligne que ce dernier « discute *a priori* de la compatibilité

123 *Idem*, p. 373.

124 RAUBER 2000, p. 121.

125 JOST *et al.* 1992.

126 Steffen Gerber Therese et Martin Keller, « Police fédérale », in *E-DHS*, état le 5 septembre 2011.

127 PAPILOU 2000, p. 809.

128 THURRE 1984.

129 BIANCHI 1989, p. 188.

130 MOUNIER 1949.

ou la non compatibilité du communisme avec le christianisme : est-ce que l'expérience des Guarani n'est pas une preuve par le fait ? » Toutefois, Emmanuel Mounier précise qu'il n'est pas possible de transférer le modèle guarani à la société du XX^e siècle sans prendre en compte les différences temporelles et culturelles. Il ajoute qu'on ne peut « jouer sur le mot communisme en passant sans transition de l'idéal de 'communauté fraternelle' à la réalité concrète totale du communisme marxiste-léniniste-stalinien du XX^e siècle ». Enfin, il précise que « ces remarques ne doivent pas être faites pour renvoyer le problème posé par les Jésuites du Paraguay à la poussière des bibliothèques, mais pour l'engager plus hardiment dans notre contexte historique ». La même année, André Bonnard publie un compte rendu de trois pages dans *Suisse contemporaine*¹³¹, revue dont le directeur, René Bovard, est un lieutenant de l'armée suisse qui a été objecteur de conscience après la Seconde Guerre mondiale. Il résume la démarche historique et le contenu des chapitres de l'écrit du vicaire sédunois, puis relève l'intérêt de l'expérience historique guarani qui « voit s'affirmer dans son régime économique une double parenté – parenté avec les sociétés chrétiennes des premiers siècles, parenté avec les sociétés communistes contemporaines ». Cependant, André Bonnard remarque qu'il n'est pas réalisable d'appliquer le modèle guarani à la société contemporaine : « Nous ne sommes pas des Guarani : aucune voix parlant plus haut que celle de la science et de la raison ne peut détourner désormais l'humanité de chercher dans le seul progrès de sa pensée la réalisation d'un meilleur avenir. » Il conclut en précisant : « Ce que l'ouvrage de

Ce seul titre, en ce moment de l'histoire où le bolchévisme professe un matérialisme antireligieux, risque bien de sonner comme un scandaleux paradoxe.

M. l'abbé Clovis Lugon, vicaire respecté et aimé (particulièrement des travailleurs manuels) de la paroisse de Sion, n'a cependant pas pris beaucoup de précautions liminaires pour publier son ouvrage (Collection : **Économie et Humanisme**, Les Éditions Ouvrières, 12, avenue de la Sœur-Rosalie, Paris, 13e) sur **La République communiste chrétienne des Guarani**, établie par les Jésuites chez les Indiens de l'Amérique du Sud de 1610 à 1768, tombée sous les coups d'un colonialisme exploiteur et homicide.

Les papes avaient condamné des abus aussi odieux ; de même, en principe, les édits royaux. Mais la majorité de l'opinion catholique de l'époque (ou de ce qu'on appelle l'opinion) les tolérait – et une certaine hiérarchie elle-même s'en accommodait. Un phénomène analogue, concernant des abus eux aussi très graves (nous ne disons pas aussi graves), s'est, hélas, reproduit au XIX^e et au XX^e siècles.

Faisant œuvre d'histoire, M. l'abbé Lugon pouvait à bon droit se passer d'une exorde insinuante. C'est un fait d'histoire que « les républiques » des Guarani ont pratiqué un communisme agraire, artisanal et commercial intégral. On y ignorait l'appropriation du sol ; la tentative de distribuer des « lots de terre » (pour faire un pas de plus vers la civilisation, argumentaient les représentants de la cour d'Espagne) ne fut qu'un essai sans réussite. La propriété privée se limitait à un cheval ou à un mulet « de plaisir », aux poules et à quelques objets d'agrément. Le commerce extérieur était monopolisé. Direction des prix. « Ni or ni argent sauf pour les autels. » Les risques des nouvelles entreprises étaient assumés par la communauté, seul capitaliste et seul propriétaire des moyens de production.

Organisation corporative du travail. Journée de six heures avec « ministère des loisirs » et discipline des mœurs. Non seulement à chacun son travail, mais plutôt à chacun selon ses besoins. Pas d'accaparement même par le travail. Aux nouveaux mariés, une maison à titre viager. Pas d'héritage, mais pas de déshérités.

Sans doute la terre était-elle fertile et sans doute les besoins n'étaient-ils pas ceux de l'Européen du XX^e siècle, pour ne pas parler des États-Unis. Mais les agréments de la vie sociale existaient : musique, peinture, sculpture, football dont les Guarani sont, nous déclarer-t-on, les inventeurs. L'école, en tout cas, était obligatoire de sept à douze ans. Et si les Guarani continuaient à aller pieds nus sans se porter plus mal, ils avaient mieux que le pagne et les coiffures de plumes : chaque année, en principe, un habit uniforme, deux pour les enfants ; protection efficace contre les caprices de la mode et l'exploitation par les couturiers de la fantaisie féminine, contre laquelle se dressent en vain certaines austérités maritales.

Et l'on allait au travail, fifres et tambours en tête, comme ceux d'Anniviers en Valais ; on travaillait dans la joie. Le principe communautaire était le moteur de l'activité ; l'instinct de profit n'existait pas. Ainsi se trouvait appliquée (les malheurs et les défauts de la pauvre humanité n'étant par ailleurs pas ignorés) la règle de la destination commune des biens de la terre (trop oubliée au profit du droit de propriété), sans qu'il soit nécessaire d'organiser l'assistance.

Des agglomérations de 3000, 5000, 10,000 habitants vivaient ainsi, avec des chefs élus périodiquement, sous la haute direction spirituelle et temporelle des Pères jésuites.

Le chef socialiste écossais, Cunningham Graham, indifférent au point de vue religieux, concluait : « Le système intérieur de gouvernement dans les Missions du Paraguay fut une forme de démocratie... Cette espèce de pouvoir représentatif contrôlé était la plus convenable pour les Indiens de ce temps. » Et Voltaire : « L'établissement du christianisme dans le Paraguay par les seuls jésuites espagnols (ils étaient de nations diverses) paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité. » Et M. l'abbé Lugon : « Les jésuites, avec un sens spirituel et humain éclairé, créèrent, degré par degré, un monde qui a pu être considéré comme « la parfaite image de la primitive Église ».

L'ouvrage de M. l'abbé Lugon dépasse donc la monographie ; il est une prise de position. Pas plus, cela va sans dire, pour le bolchévisme que pour le communisme exploiteur des Incas (où des castes s'octroyaient le gros des revenus, comme cela paraît être joliment le cas en U. R. S. S.), mais pour une organisation économique communautaire toujours plus intégrale.

Les préjugés et les partis pris, utilisés par les intérêts et par l'orgueil, remplissent le monde. Charriés par les propagandes opposées, ils sont à l'échelle du monde.

L'exemple de la république communiste chrétienne des Guarani est-il de nature à favoriser la réconciliation du monde moderne avec le christianisme ? Il faut le souhaiter. Le monde moderne n'est pas la règle ; il est à tout le moins une donnée de fait contre laquelle il est vain de simplement s'insurger.

Nous ne croyons pas, quant à nous, à un communisme intégral à venir, surtout dans nos pays diversifiés par la nature et par l'histoire, souvent appauvris, dans nos pays (il faut tout de même le relever et le retenir) devenus complexes par la civilisation. Le « contrôle spontané » joue à l'échelle locale (consortages, villages) ; il ne joue plus suffisamment, souvent mal à l'échelle nationale et même communale. Nous ne croyons pas à « l'homme nouveau » de Lénine qui, de toute évidence, réussira moins encore que l'homme nouveau de l'Évangile. Car, si Satan tente d'imiter Dieu, il travaille tout de même plus mal que lui. Nous ne sommes pas très soucieux des anticipations historiques, même si l'imagination créatrice y joue un rôle moindre que dans Jules Verne.

Mais il y a certainement, dans l'histoire, des périodes plus saines économiquement et moralement. Le principe « Pas de vertu sans un minimum de bien-être » est valable non seulement pour les individus, mais pour les milieux sociaux. Et le danger de trop de bien-être aussi.

De l'ouvrage de M. l'abbé Lugon, l'esprit de système n'étant guère notre fait, nous retiendrons des lignes d'action, des directions.

Lutte contre l'accaparement capitaliste, accroissement de l'économie communautaire dans ce but autrement, le plus possible, que par des solutions étatiques. Ne pas se laisser éblouir autant qu'on l'a été par l'argument fort intéressé du « profit, moteur nécessaire du travail ».

La défense religieuse (et quand pourra-t-on reparler de conquête, hors des ghettos catholiques, politiques, syndicaux, etc. ?) doit être désolidarisée de tant de choses et de tant d'institutions accessoires, de tant d'imbriications politiques, financières et autres.

Moins de politiciens et de sociologues au petit pied, prisonniers des préjugés, quand ce n'est pas des intérêts. Des hommes de vérité et de courage, au regard neuf.

Sera-t-il possible de sortir de l'opposition « socialisme et christianisme social », maintenant que des évolutions se sont faites, d'arriver à une convergence du christianisme social du socialisme ?

La liberté capitaliste n'est pas la liberté chrétienne. Quant à exorciser le bolchévisme, au moment où les deux systèmes économiques se raidissent souvent toujours plus (dans leur concurrence), c'est une autre question. Il est arrivé qu'en face des Guarani, déposant leurs armes et en appelant à « la non-violence, chère aux premiers chrétiens », les sauvages Piropois renoncèrent à la force et se convertissent en nombre. Mais il y eut aussi les martyrs et les Guarani eux-mêmes durent combattre.

Car, plus haut que les systèmes économiques variables et devant aussi assurer le plus possible la justice sur la terre, il y a la poursuite du règne de Dieu.

Louis Perraudin.

« Une république communiste chrétienne »,
Le Rhône, 24 juin 1949, p. 4.

131 BONNARD 1949.

Monsieur Lugon suggère finalement, avec une loyauté courageuse, c'est qu'il devrait y avoir un nombre toujours plus grand de chrétiens ardents à construire avec les non-chrétiens la cité juste et fraternelle – la cité communiste. »

Toujours en 1949, le père Georges Crettol rédige cinq pages sur le sujet, dans la revue *Civitas*¹³². Après avoir souligné que la « question sociale est à l'ordre du jour », il établit une série d'œuvres de charité mises en place par l'Église, en déduit que « le vrai remède est ailleurs » et, ainsi, renvoie le lecteur à l'étude de Clovis Lugon : « Il faut créer, écrit M. Lugon, des hommes et des conditions de vie humaine avant de créer des chrétiens et une société chrétienne. Si le temporel va bien, le spirituel va très bien. » Georges Crettol se rend cependant compte qu'il est impossible de « changer la structure de notre société ». Il en conclut que la république des Guaranis est une expérience du passé qu'il n'est pas question de reproduire. Pour lui, cette expérience signale néanmoins qu'une « révolution morale chez les gros et les petits, [...] guettés par le danger du matérialisme », s'avère nécessaire.

Dans *Travail* du 8 juillet 1949, un certain A. Dx¹³³ signe un petit article intitulé « Une expérience sociale. La république des Guaranis (1610-1768) ». L'auteur y salue les qualités d'historien de Clovis Lugon et résume son ouvrage. Il conseille vivement cet écrit simple à lire : « Le livre de Clovis Lugon devrait être entre toutes les mains. Sa lecture facile doit engager nos camarades à se le procurer. Sa lecture n'est pas fatigante et chacun trouvera, comme nous l'avons trouvé nous-mêmes, un immense plaisir à le lire et à le relire. »

Ces quatre comptes rendus de 1949 mettent ainsi en avant les qualités d'historien de Clovis Lugon et les avantages du

système guarani, même s'ils reconnaissent son incompatibilité avec la société du XX^e siècle.

La réédition du livre en 1970 est notamment relayée dans deux articles. Louis Maurer lui consacre un éditorial dans le *Peuple valaisan*¹³⁴. Il met en évidence la qualité historique du livre et la clarté des propos : « L'œuvre de l'abbé Lugon se lit avec facilité et constitue un tonique bienfaisant pour l'esprit et le cœur. » Candide Moix consacre aussi deux colonnes, dans la revue *Coopération*, à la république des Guaranis¹³⁵. Il avoue ne pas avoir lu la première édition : « Le titre n'avait rien qui retienne particulièrement l'attention. Je m'étais dit : 'C'est sans doute un ouvrage un peu sec écrit par un spécialiste qui étudie une tranche d'histoire locale, et qui par conséquent ne peut pas intéresser le grand public.' J'avais tort, car les problèmes posés dans ce livre sont ceux-là mêmes pour lesquels nous nous débattons aujourd'hui, sans pouvoir trouver de solution satisfaisante. » Saluant l'objectivité du vicaire sédunois, qui « ne craint pas de dénoncer certains défauts de cette république : un paternalisme un peu trop prononcé de la part des Jésuites, une confusion (peut-être inévitable à l'époque) entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique », il termine son texte en complimentant Clovis Lugon pour son « don de rendre l'histoire vivante ».

Au niveau international, l'ouvrage du vicaire sédunois sera traduit en polonais (deux éditions), en anglais, ainsi qu'en portugais pour le Brésil (trois éditions)¹³⁶.

Il n'est malheureusement pas possible de connaître le nombre de tirages effectués, ni le nombre d'exemplaires vendus. De ce fait, il est difficile d'évaluer l'impact général du livre sur la population valaisanne et suisse. Ce qui est sûr, c'est que les personnes qui ont connu Clovis Lugon

132 CRETOL 1949. Né à Randogne en 1912, Georges Crettol est ordonné prêtre en 1937. Il est curé de Nax en 1938, aumônier et recteur de l'École d'agriculture de Châteauneuf dès 1940, et chapelain de l'Ordre de la channe de 1964 à 1971. (Wikivalais, consultation en 2011).

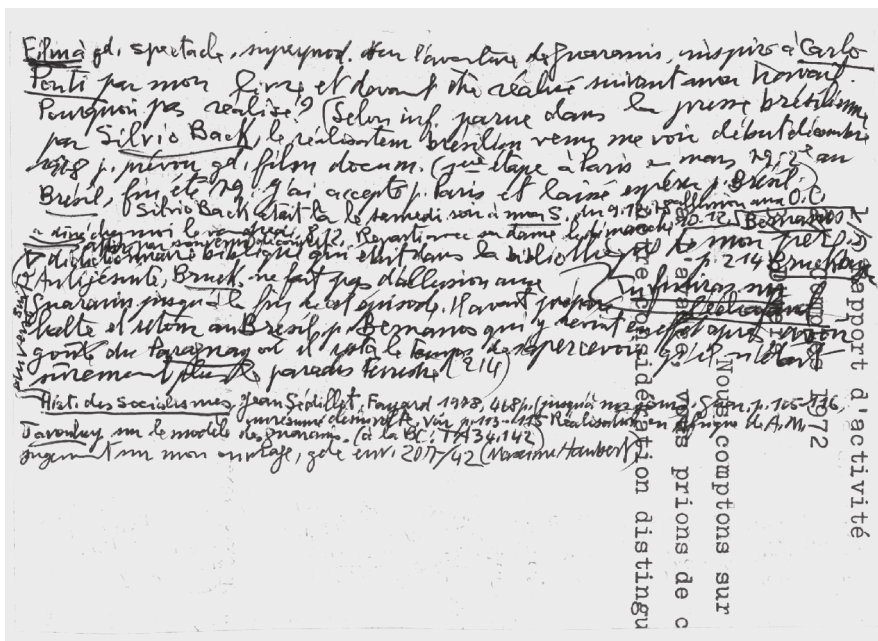
133 A. Dx 1949.

134 MAURER 1970.

135 MOIX 1970. Né en 1929 à Praz-Jean (Saint-Martin), Candide Moix vit à Sion. Après des études de lettres à l'Université de Fribourg et un doctorat ès lettres, il se voue à l'enseignement jusqu'en 1991. Il se consacre ensuite à l'écriture. (Wikivalais, consultation en 2011).

136 LUISIER 1979b.

ont été marquées par cet ouvrage. « Nous avons beaucoup discuté sur les Guaranis. Clovis était intarissable sur ce peuple. Il pensait qu'il fallait tout miser sur la collectivité, sur le collectif. Il était contre l'individualisme. Les Guaranis étaient une société exemple. Mais, son livre a été peu lu »¹³⁷, confie Jean-Henri Dumont. Pour Remo Rossier, « Clovis Lugon, lui, pouvait être communiste dans ce Valais conservateur. Il était communiste au niveau chrétien, c'est pour ça qu'il était accepté et, c'était l'homme des pauvres aussi. Son souci des pauvres l'a mis hors de cause. C'était un esprit curieux et lucide ainsi qu'un socialiste chrétien. Avec les Guaranis il s'est fait sa conception de la politique: le germe de la vie chrétienne se trouve dans le socialisme. »¹³⁸ « Son livre a été un succès. On le dévorait », s'enthousiasme Pierre-André Gauthey¹³⁹. En Valais, tout le monde n'apprécie évidemment pas cet écrit (ni sa réédition en 1970). Cela ne se remarque pas dans la presse, mais dans une série de lettres, adressées en 1950 à l'évêque de Sion ou au chancelier¹⁴⁰, contenant des plaintes relatives au penchant communiste de Clovis Lugon. Le conseiller national Antoine Favre adresse une lettre au chancelier, dans laquelle il note « qu'il est à craindre que l'on abuse de la générosité et de la charité de M. l'abbé Lugon pour lui faire commettre des imprudences »¹⁴¹. Le chancelier lui répond : « Tout en vous remerciant de votre communication, je vous avise



Notes de l'abbé Lugon sur le film consacré aux Guaranis. (AEV, fonds Clovis Lugon)

que Monseigneur, qui reconnaît la grande charité et le dévouement de ce prêtre, lui a cependant adressé un sévère avertissement au sujet de ses attitudes sociales.»¹⁴² « Les attitudes sociales » dont il est ici question concernent une éventuelle participation de Clovis Lugon à une manifestation organisée par le parti communiste à Zurich¹⁴³. Près de trente ans plus tard, en 1979, Clovis Lugon est sollicité pour participer au tournage d'un court-métrage consacré aux Guaranis. Le 22 octobre, il est ainsi accueilli à São Paulo par Silvio Bach, jeune cinéaste de 35 ans. Les deux hommes se sont rencontrés en Suisse, comme le

¹³⁷ Entretien avec Jean-Henri Dumont, 23 février 2012.

¹³⁸ Entretien avec Remo Rossier, 1^{er} mars 2012.

¹³⁹ Entretien avec Pierre-André Gauthey, 24 février 2012.

¹⁴⁰ AES, 277, 1042, lettre de A. T. adressée à l'évêque de Sion traitant d'une lettre à penchant communiste de Clovis Lugon, Zurich, 18 septembre 1950.

¹⁴¹ *Ibidem*.

¹⁴² AES, 277, 1042, lettre du chancelier de Sion adressée au conseiller national Antoine Favre qui avait été mécontent des « attitudes sociales » de Clovis Lugon, Sion, 17 octobre 1950.

¹⁴³ *Idem*, lettre du conseiller national Antoine Favre adressée à l'évêque de Sion au sujet de la participation ou non de Clovis Lugon à la manifestation du 12 septembre 1950 à Zurich organisée par le parti communiste, Berne, 15 septembre 1950.

1950-1982 : UNE LUTTE POUR LA PAIX

LA NON-VIOLENCE AVANT TOUT

De «Nicht Präventivkrieg-Frieden!» en 1950 à la conférence de Berlin en 1971

En 1971, la participation de Clovis Lugon à la Berliner Konferenz (19-21 novembre) marque un aboutissement à son engagement et dévouement en faveur de la paix. Ce forum politique a lieu tous les trois ans. Il réunit des catholiques et des laïcs démocrates de toute l'Europe, engagés sur le plan social. Son objectif est de rendre plus active l'action pour la paix et pour la justice sociale. Il veut contribuer à créer et à assurer une paix durable entre tous les



Clovis Lugon à la tribune, conférence de Berlin, novembre 1971. (AEV, fonds Clovis Lugon)

peuples. Dans ce sens, il favorise notamment le travail en commun des Etats et des populations et soutient l'Organisation des Nations Unies¹⁴⁸.

Sollicité pour être l'un des deux rapporteurs de la conférence (le second est un député à la Chambre polonaise, Witold Jankowski¹⁴⁹), Clovis Lugon accepte la proposition : «J'ai répondu à une invitation pressante de la part d'amis berlinois¹⁵⁰. J'y suis allé également parce que l'objectif fondamental était la paix en Europe et dans le monde.»¹⁵¹ Au terme de la manifestation, le vicaire sédunois rédigera un rapport de quatorze pages intitulé *Notre action pour la paix et les résistances à surmonter*¹⁵². L'objectif de cette conférence,

qui rassemble alors vingt-deux pays d'Europe¹⁵³, est double : «rassembler les catholiques par-dessus le rideau de fer et [...] ne plus considérer les régimes de l'Est comme le démon en personne» ; éveiller les catholiques à «leur possibilité et au sens de la paix»¹⁵⁴, car le nombre de catholiques engagés en faveur de la paix demeure très faible. Pour Clovis Lugon, «les bien-pensants sont restés sous l'emprise des slogans, des craintes, des tabous qu'on a su inculquer et répandre pendant les années de guerre froide, spécialement entre 1950 et 1960»¹⁵⁵. Le vicaire estime qu'il faut dépasser ses conceptions religieuses et collaborer avec des hommes qui n'ont pas forcément les mêmes perceptions afin de préserver la paix : «Il est impossible de coopérer à la sauvegarde de la paix sans vouloir travailler de plain-pied

148 BONNARD 1983.

149 LUGON 1971b, p. 1.

150 Il doit certainement s'agir de Karl Krobek, un des membres fondateurs de la BK, avec qui Clovis Lugon semblait entretenir des contacts. Les autres noms sont inconnus.

151 MABILLARD 1971.

152 LUGON 1971a.

153 *Ibidem*.

154 AEV, fonds Clovis Lugon, carton B, «Entretien avec Clovis Lugon», in *Binocle*, janvier 1972, p. 12.

155 *Ibidem*.

avec tous les partenaires intéressés à la même cause. »¹⁵⁶ Si le rapport de Witold Jankowski analyse les situations politiques dans lesquelles s'insère l'action pour la paix, le rapport de Clovis Lugon a trait aux conditions psychologiques, morales et religieuses, et porte une attention particulière à l'Europe occidentale ainsi qu'aux séquelles engendrées par la guerre froide. Le vicaire séduinois mentionne également les trois objectifs de la Berliner Konferenz de novembre 1971¹⁵⁷, à savoir : la mise en place d'une collaboration nécessaire avec les marxistes et les non-chrétiens, majoritaires dans les pays de l'Est ; la création et l'établissement d'une Europe pacifiée et unie en solidarité avec tous les peuples ; l'agencement d'une conférence européenne pour la sécurité et la coopération. Afin de justifier sa position, Clovis Lugon se base sur l'encyclique du pape Jean XXIII, *Pacem in terris* (1963) : « Même si l'Eglise rejette complètement l'athéisme, elle déclare en toute sincérité que tous les hommes, croyants ou non-croyants, doivent travailler ensemble à l'édification de ce monde où ils vivent. »¹⁵⁸

Le début du cheminement menant à cette encyclique remonte à 1961, date à laquelle le vicaire publie un article sur l'encyclique *Mater et Magistra* (1961) du pape Jean XXIII dans la revue *Paix et coexistence*¹⁵⁹. L'auteur met en évidence le fait que selon le pape « le rôle de la doctrine sociale de l'Eglise est de mettre en lumière des normes universelles qui peuvent être acceptées par tous. Les catholiques sont invités à collaborer loyalement avec des hommes qui n'ont pas la même conception de la vie. »¹⁶⁰ Il définit cette encyclique comme « un message pastoral, [et] nullement [comme] une dissertation théologique ni un traité

d'économie politique »¹⁶¹. En 1963, il approfondit l'article de 1961 dans « L'Eglise et l'ouverture à l'Est » qui paraît dans la revue *Carrefours de la paix*¹⁶². Clovis Lugon y salue « le changement de climat dans les relations entre l'Eglise catholique et les pays de l'Est, spécialement l'URSS : vœux échangés au nouvel an, message de Khrouchtchev au pape à l'occasion de son anniversaire »¹⁶³. Il déplore toutefois les réactions de certains, notamment à Radio-Vatican¹⁶⁴, face à l'ouverture de l'Eglise à l'Est. La tonalité de l'article est donnée : en faisant référence à *Pacem in terris*, le vicaire applaudit le « courage du pape », « son grain de folie » et « sa conviction bien ancrée pour braver les interdits dressés par une pratique contraire de quarante années » vis-à-vis des pays communistes¹⁶⁵. Il demeure cependant conscient que « dans les renouvellements, on ne saurait s'attendre à une compréhension unanime »¹⁶⁶.

Ces deux articles poursuivent en réalité une réflexion de 1958, « Notions et réalités de la coexistence pour l'Eglise », publiée dans la revue *Coexistence*¹⁶⁷. Le vicaire note alors qu'en « présence d'un régime nouveau ou d'une civilisation nouvelle, il est une exigence apostolique primordiale : découvrir les valeurs de cette civilisation, afin de faire fond sur elles au lieu de pratiquer le système de la table rase que l'on crut possible, bien à tort en Amérique, chez les Noirs d'Afrique et fort souvent en Asie »¹⁶⁸. Il précise que « si les évêques prêchent à l'Est une attitude de collaboration avec l'Etat socialiste sous direction communiste, il nous revient, à nous chrétiens d'Occident, en des conditions moins difficiles, de nous employer à faire respecter par nos gouvernements, les principes généraux de coexistence pacifique, orientés vers la vraie paix et l'amitié avec ces mêmes Etats

156 LUGON 1971a, p. 2.

157 *Ibidem*.

158 *Idem*, p. 9.

159 LUGON 1961, pp. 2-11.

160 *Idem*, p. 3.

161 *Ibidem*.

162 LUGON 1963, pp. 1-13.

163 *Idem*, p.1.

164 *Idem*, p. 2. Les journalistes affirmaient que « tout changement de la part des communistes était purement tactique, le communisme restait la négation de toutes les valeurs religieuses. Jean XXIII ne pouvait que s'en lamenter. »

165 *Idem*, p. 8.

166 *Ibidem*.

167 LUGON 1958, pp. 23-33.

168 *Idem*, p. 29.

de l'Est »¹⁶⁹. En prônant l'ouverture aux autres cultures et aux autres peuples, Clovis Lugon s'inscrit en devancier dans la ligne de la conférence de 1971, dont le mot d'ordre sera la coopération en faveur de la paix avec les non-chrétiens et les marxistes.

La participation du vicaire sédunois à la manifestation de Berlin ne passe pas inaperçue. Dans la presse valaisanne conservatrice, à la question « Ne cherchez-vous pas, avant tout, des contacts avec les communistes ? », Clovis Lugon répond : « Pas du tout. [...] Il est important de connaître et d'aimer ceux qui pensent autrement que nous. »¹⁷⁰ La presse socialiste, quant à elle, salue cette contribution, en publiant la totalité du rapport¹⁷¹. Du côté de la hiérarchie ecclésiastique, le vicaire n'est visiblement pas inquiet. Il confie : « Le jour de mon départ, j'ai rencontré sur le quai de la gare de Sion M^{gr} Adam. Je lui ai exposé les objectifs de cette rencontre de Berlin. Notre évêque les a agréés dans la forme présentée. »¹⁷²

L'engagement actif de Clovis Lugon en faveur de la paix remonte à 1950, date de son premier article sur le sujet, « Nicht Präventivkrieg-Frieden! », rédigé dans *Vorwärts. Organ der Partei der Arbeit der Schweiz*¹⁷³. L'auteur s'offusque alors contre la « guerre préventive », la « guerre libératrice ». Son argument principal est le suivant : « Un régime qui n'est pas en mesure d'exister dans la paix et qui ne peut exister que dans la guerre, ne mérite pas de continuer à exister. »¹⁷⁴ Clovis Lugon expose une position très tranchée en s'opposant à toute forme de guerre et, indirectement, à l'armée¹⁷⁵. Si l'article « Nicht Präventivkrieg-Frieden! » n'attire pas l'attention du public, il lui vaut par contre une remarque dans sa fiche de police¹⁷⁶.

¹⁶⁹ LUGON 1958, p. 33.

¹⁷⁰ MABILLARD 1971.

¹⁷¹ LUGON 1971b, p. 6.

¹⁷² MABILLARD 1971.

¹⁷³ LUGON 1950, p. 1.

¹⁷⁴ *Ibidem*.

¹⁷⁵ Dans les années 1970, nous y viendrons plus tard, Clovis Lugon modèrera ses propos relatifs à l'armée en considérant que celle-ci



Clovis Lugon, aumônier de la Croix d'or, association catholique valaisanne d'abstinentes, à Sion, vers 1950.

[Joseph Couchepin, Médiathèque Valais – Martigny]

En 1951, Clovis Lugon rédige « Les voix de la paix » dans *l'Essor*¹⁷⁷. Des échos positifs apparaissent dans la presse. Les journaux *Il Lavoratore*, *Voix ouvrière* et *Vorwärts*¹⁷⁸ notamment publient un résumé sous forme de citations. Mais cela débouche aussi sur une nouvelle note dans la fiche de police, l'article étant perçu comme favorable au communisme.

Le vicaire sédunois débute son écrit par la constatation du

pourrait être « un mal nécessaire ». Voir *L'Os* 1972, p. 8.

¹⁷⁶ L'inscription comprend la date du fichage (04.10.1950), la date (16.09.1950), le titre, le nom de l'auteur de l'article, ainsi que le nom de la revue dans laquelle il est publié. AF, E4320-01C, 1996/203, Staatsschutzfiche Lugon Clovis Josef, 11.9.1907, Bd. 322 (ou 332), 1950-1982.

¹⁷⁷ LUGON 1951, pp. 1-2.

¹⁷⁸ *Il Lavoratore* 1951 ; M. P. 1951 ; *Vorwärts* 1951.

peu de participation au pèlerinage international de « Pax Christi » à Lourdes : 2000 participants à la place des 25 000 attendus. Clovis Lugon interprète ces chiffres comme suit : « Organisme d'Eglise, Pax Christi évite toute prise de position d'ordre politique ou purement temporel. La masse des braves gens ne semble cependant guère rassurée. Elle n'a en tous cas pas été attirée. L'idée de paix est suspecte. Prier pour la paix ne risque-t-il pas, aux yeux de quelques-uns, d'amener, par quelque voie détournée, une compromission avec les communistes ? »¹⁷⁹ Il témoigne ensuite de son soutien aux objecteurs de conscience et confie son point de vue quant à la relation de la Suisse avec l'URSS : « Le peuple suisse se rend compte que l'URSS, par sa seule existence, provoque plus ou moins la politique de force actuellement en plein développement. La solution n'est pas de vouloir abattre l'URSS, mais d'accepter et de travailler à faire accepter son existence. Une attitude de sang-froid, d'objectivité, de sincérité à l'égard de l'URSS, d'amitié à l'égard des peuples qui la constituent, est aujourd'hui la condition nécessaire de toute action en faveur de la paix soucieuse de s'insérer dans le réel. C'est aussi, semble-t-il, la condition la plus urgente et non la plus facile à réaliser. »¹⁸⁰

Au vu de ces propos, il n'est pas très surprenant que Clovis Lugon soit surveillé par la police cantonale valaisanne. Ses actions pour la paix sont en effet jugées trop favorables au communisme. Une lettre de la police de sûreté adressée à la police cantonale le 12 octobre 1950 indique toutefois que le vicaire séduinois n'est pas considéré comme trop menaçant : « [...] bien que manquant peut-être du jugement dans la réalisation de son désir de faire le bien, ses actions charitables sont très appréciées et remarquées. [...] Si ses idées ont des accointances avec le marxisme, ce n'est certes

pas dans le domaine doctrinal, mais purement dans l'ordre économique. [...] La bonne foi de Monsieur l'abbé Lugon ne peut être mise en doute, mais les relations qu'il entretient avec des personnes qui exploitent sa naïveté et sa crédulité à des fins idéologiques qu'elles prônent sont de nature à présenter quelques dangers. »¹⁸¹ Clovis Lugon peut donc continuer à œuvrer pour la paix et la coopération, au-delà de toute considération politique. Douze ans après sa participation à la conférence de Berlin, lorsque celle-ci siégera en Valais¹⁸², il rappellera d'ailleurs : « Un des grands mérites de la BK est certainement d'avoir réussi à maintenir le contact entre catholiques de l'Est et de l'Ouest, et de favoriser ce dialogue, par-dessus les barrières politiques. »¹⁸³

1974 : AGIR POUR LE CHILI

Le mardi 11 septembre 1973, le gouvernement de l'Unité populaire du président démocratique élu, Salvador Allende, est renversé par un coup d'état militaire dirigé par le général Augusto Pinochet. A la suite de cet événement, une dictature militaire est instaurée au Chili. Elle durera jusqu'en 1990. Le Congrès national, les conseils municipaux, les syndicats et les partis politiques sont dissous par la junte militaire. La liberté de la presse est abolie et un couvre-feu mis en place. La littérature en lien avec le socialisme est bannie, et toute personne s'opposant au régime est arrêtée, torturée, exécutée ou exilée.

Ces événements déclenchent des vagues de manifestations, notamment en Suisse¹⁸⁴. De son côté, Clovis Lugon, qui s'intéresse de près au coup d'état chilien, se penche tout particulièrement sur la question de l'accueil des réfugiés

¹⁷⁹ LUGON 1951, pp. 1-2.

¹⁸⁰ *Idem*, p. 2.

¹⁸¹ AF, dossier du ministère public (5^e fichier sur 34), E4320B, 1978/121, Az. C.08-4361, Lugon, Clovis, 11.9.1907, Bd. 91, 1950-1959.

¹⁸² Du 23 au 25 septembre 1983, Sion et Sierre accueillent une vingtaine de personnalités de douze pays d'Europe (Belgique, Allemagne,

Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse, Tchécoslovaquie, Pologne, URSS, Hongrie) dans le cadre d'une session élargie de la BK.

¹⁸³ TLM 1983.

¹⁸⁴ DERIAZ 1981, pp. 40-41.

en Suisse. Il en parle dans un article du *Peuple valaisan* en février 1974¹⁸⁵. A la mi-décembre 1973, un appel des Amis du Chili demandait aux paroisses de Suisse d'accepter la prise en charge de quelques réfugiés chiliens. Or, le 19 décembre, Caritas lance une mise en garde à chaque responsable de paroisse. L'association affirme que « le projet ne tient pas compte des réalités et ne peut être exécuté en aucune façon. [...] Personne ne sait le nombre de Chiliens dont la vie est en danger. »¹⁸⁶ Clovis Lugon s'étonne de la réaction de Caritas qui est « une œuvre de charité entraînée à des actions d'une certaine ampleur »¹⁸⁷ et rappelle que « la situation demeure terrible au Chili pour ceux qui ont coopéré en bons citoyens avec le gouvernement légal. Elle est souvent très dangereuse pour des hommes qui se sont simplement dévoués aux déshérités sans spéculer sur le renversement du pouvoir légitime. »¹⁸⁸ Le 27 décembre, l'appel pour l'accueil individuel ou familial des réfugiés, lancé par le Conseil suisse des associations pour la paix, n'obtient que peu de succès : « Deux mille places ont été offertes par une centaine de paroisses, une vingtaine de communes et par un canton : le Tessin. »¹⁸⁹ Face à ce constat, Clovis Lugon dénonce la mise en garde de Caritas et affirme que « l'obstacle véritable se situe dans les esprits au plan idéologique. A propos de la Tchécoslovaquie ou de la Hongrie, l'opposition monde socialiste-monde bourgeois capitaliste avait joué dans l'autre sens. L'hospitalité avait été spontanée et large (dix mille réfugiés tchèques reçus, quatorze mille hongrois). »¹⁹⁰ Étonnamment, cet intérêt du vicaire sédunois pour l'Amérique du Sud, bien réel au vu de ses archives sur le sujet, s'avère peu connu de nos témoins, qui se rappellent davantage son soutien inconditionnel pour les objecteurs de conscience suisses.

185 LUGON 1974.

186 Lettre de mise en garde écrite par Caritas aux représentants des paroisses suisses, in LUGON 1974.

187 LUGON 1974.

188 *Ibidem*.

189 Chiffres donnés le 20 janvier 1974 par l'association Accueil Chili.

LE SOUTIEN AUX OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Un objectif : la reconnaissance de l'objection de conscience

« Je n'ai jamais eu d'attrait pour l'armée. J'ai considéré, dès que j'ai commencé à penser, que ce n'était pas un bien en soi mais que c'était un mal en soi. Par réflexion, j'ai dû admettre que ça pouvait paraître un mal nécessaire. »¹⁹¹ Clovis Lugon tolère l'armée tout en étant un fervent défenseur des objecteurs de conscience : « Comment ne pas comprendre ces jeunes qui aspirent à la paix ? La course aux armements est une cruauté absolue. Un chrétien ne peut se résigner à cette situation. On se met en état de réduire à néant la créature la plus complète de la création : l'homme. »¹⁹²

Le contexte juridique suisse relatif aux objecteurs de conscience se trouve en totale discordance avec les idées de Clovis Lugon. En effet, l'article 81.2 du Code pénal militaire (CPM) dit que le sort réservé aux personnes refusant de servir « sera l'emprisonnement pour six mois ou les arrêts répressifs si l'auteur, du fait de ses convictions religieuses ou morales, a agi à la suite d'un grave conflit de conscience »¹⁹³. La solution prônée par Clovis Lugon mêle accommodation au système juridique militaire et nouveauté. D'une part, il propose la mise en place d'un service civil : « Par réalisme, j'accepte que l'armée persiste ; qu'un budget convenable lui soit assuré, mais je demande en même temps qu'un budget également convenable soit attribué aux moniteurs de service civil. »¹⁹⁴ D'autre part, il demande la reconnaissance du statut d'objecteur : « J'ai suivi un bon nombre de procès d'objecteurs. Je suis toujours choqué de voir l'armée juger des citoyens qui, pour des

190 LUGON 1974.

191 *L'Os* 1972.

192 BONVIN 1991.

193 Article 81 du Code pénal militaire cité dans Commission nationale suisse *Justitia et Pax* 1981, p. 23.

194 *L'Os* 1972, p. 8.



Clovis Lugon vu par le Peuple valaisan, 21 janvier 1979.
[AEV, fonds Clovis Lugon]

raisons de conscience, ne veulent pas accomplir un service militaire, alors que la plupart des pays d'Europe (hormis la Turquie et la Grèce, sauf erreur) connaissent déjà un statut légal pour les objecteurs. La Suisse pourrait racheter son retard dans ce domaine, par l'élaboration d'un statut légal modèle qui permettrait aux objecteurs de conscience, comme en Belgique, de participer à des œuvres d'entraide, dans le tiers monde notamment. »¹⁹⁵

Le vicaire sédunois s'inscrit ainsi dans une tendance regroupant des catholiques et des protestants non violents. Clovis Lugon a d'ailleurs rédigé un résumé des différentes requêtes chrétiennes en faveur des objecteurs de conscience et de la reconnaissance du service civil dans les *Cahiers protestants* en 1976¹⁹⁶. Il mentionne notamment : la Commission synodale de l'Eglise libre vaudoise qui, en 1917, demande au Conseil fédéral l'introduction d'un service civil ; Vatican II qui, en 1965, souhaitait que les objecteurs servent « sous une autre forme la communauté humaine »¹⁹⁷ ; le Congrès mondial de la jeunesse catholique qui, en 1968, plaide en faveur de l'admission de l'objection de conscience tout comme le mouvement romand de la Jeunesse ouvrière catholique, par exemple. Le 28 octobre 1977, le peuple suisse lance une « initiative populaire pour un authentique service civil ». Le texte demande la « décriminalisation de l'objection au service militaire »¹⁹⁸ ainsi que « l'introduction d'un service civil destiné à promouvoir la paix »¹⁹⁹. Il faudra toutefois attendre 1996 avant qu'une loi sur le service civil voie le jour en Suisse.

¹⁹⁵ DUBUIS, ROSSIER 1988.

¹⁹⁶ LUGON 1976, pp. 23-29.

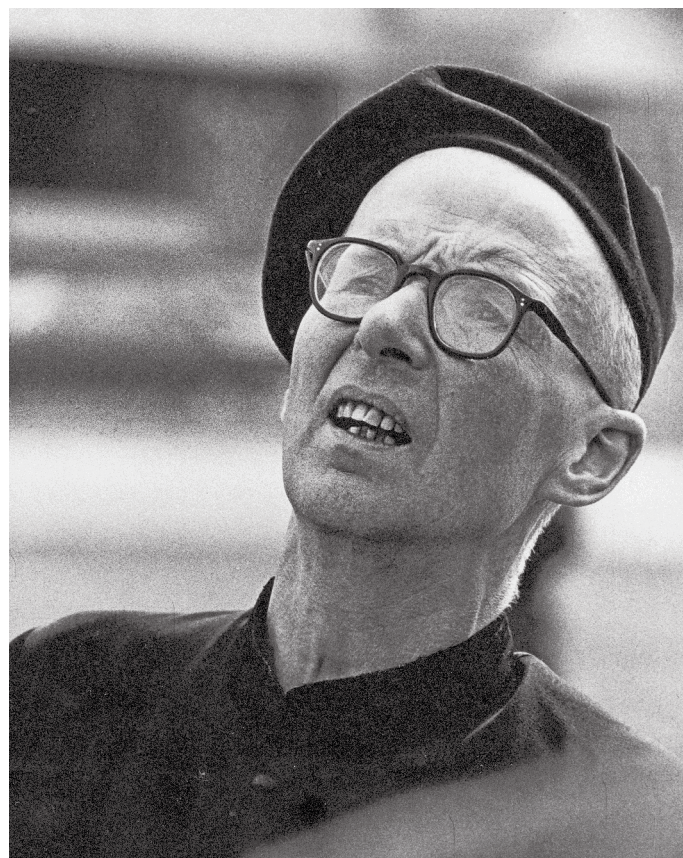
¹⁹⁷ *Idem*, p. 27.

¹⁹⁸ Texte de l'initiative cité dans Commission nationale suisse Justitia et Pax 1981, p. 38.

¹⁹⁹ *Ibidem*.

Un événement : Noël 1981, le soutien à un objecteur de conscience

A Sion, un événement particulier marque la fin de l'année 1981. L'objecteur de conscience Bruno Dumont²⁰⁰ est jugé le 19 mars 1981 par le tribunal militaire de Sion²⁰¹. A l'issue du jugement, il est condamné à une peine de huit mois d'emprisonnement au pénitencier sédunois et se voit définitivement exclu de l'armée. Mais, Bruno Dumont, alors âgé de 24 ans, ne se rend pas. S'il conteste l'armée, il refuse également le droit de celle-ci de le juger et de le punir. Il ne tient donc pas compte de la convocation à purger sa peine dès le 25 novembre: «Qu'ils viennent me chercher!»²⁰² dit-il. Le 17 décembre, la police valaisanne l'arrête devant le tribunal militaire alors qu'il assiste au procès d'autres objecteurs de conscience. Pour protester contre cette incarcération, il annonce qu'il va entamer une grève de la faim le même jour. Le directeur des prisons valaisannes, Michel Evéquoz, décide alors de punir Bruno Dumont en le plaçant en cellule d'isolement: ni visite, ni assistance médicale, ni courrier, ni contact avec l'extérieur, ni lecture, ni promenade²⁰³. La famille Dumont réagit en priant le médecin du pénitencier, le lieutenant-colonel Aymon, de rendre visite au gréviste. Le médecin refuse en invoquant le fait qu'il n'a pas reçu l'ordre du directeur. Ce dernier, à son tour sollicité, répond: «J'en ai maté d'autres. Ce Dumont ne sera pas le premier que je forcerai à manger.»²⁰⁴ Par solidarité avec son frère, le cadet de la famille Dumont, Jean-Henri, âgé de 22 ans, décide d'effectuer une grève de la faim publique: «Le 17 au soir, à l'entraînement de basket, un ami argentin du nom d'Alberto, m'a conseillé de rendre visible mon action. [...] Le 18 décembre, je me suis donc rendu à gauche de l'entrée principale de la cathédrale de Sion. C'était un



Clovis Lugon, vers 1970. (*Treize Etoiles*, Médiathèque Valais – Martigny)

choix stratégique sans le savoir, car la place de la cathédrale est une propriété privée appartenant au chapitre. Il aurait fallu, pour que je parte, que le chapitre m'expulse. Il ne l'a pas fait: ça aurait été mal vu en période de Noël. La police aurait pu m'expulser si je provoquais un attroupement qui gênait le passage: ça n'était pas le cas.»²⁰⁵

²⁰⁰ La famille Dumont a quitté sa France natale à la veille de la Libération, afin de s'établir en Valais. Bruno Dumont, l'aîné des neuf enfants, a su dès l'âge de quatorze ans qu'il ne pourrait «jamais servir dans quelque armée que ce soit». Jean-Henri Dumont, un de nos témoins, est un de ses frères.

²⁰¹ HUTTER 1981, p. 66.

²⁰² Entretien avec Jean-Henri Dumont, 23 février 2012.

²⁰³ HUTTER 1981, p. 67.

²⁰⁴ *Ibidem*.

²⁰⁵ Entretien avec Jean-Henri Dumont, 23 février 2012.

Des paroissiens voudraient l'empêcher de prêcher

Sion : menaces contre l'abbé Lugon

Dans un sermon, il s'est fait l'apôtre des objecteurs de conscience

— Sion (de notre correspondant, C.-A. Roten). — **L'abbé Clovis Lugon, que d'aucuns ont baptisé le « Vicaire rouge », et qui a fait l'année dernière l'objet d'une émission télévisée, montrant que le conformisme n'est pas son trait dominant, fait à nouveau parler de lui.**

Dans un sermon prononcé à la cathédrale de Sion, il s'est fait l'apôtre des objecteurs de conscience en rappelant le cas du jeune Sédunois Richard Seiler qui, le 3 janvier, a commencé sa peine de 7 mois d'emprisonnement pour refus de servir.

Depuis il reçoit des lettres et coups de téléphone d'approbation ou de réprobation, quand on ne le menace pas d'interrompre dorénavant ses sermons en pleine église. A nos questions sur cette affaire, il a répondu :

— J'ai prêché la parole de Dieu avec honnêteté. Je n'ai attaqué ni l'armée ni ses chefs. J'ai exprimé le vœu que l'on améliore la législation en faveur du service civil. Tant que l'on considère les objecteurs comme des fainéants, on ne se conforme pas aux désirs du Concile Vatican II et du Synode des évêques. Bref, je n'ai pas fait de politique personnelle. Mgr Camille Grand m'a assuré que j'avais bien parlé du Christ.

Il poursuit :

— Dans le texte du jour, selon le prophète Isaïe, n'est-il pas dit qu'il faut « délivrer les captifs » ? Ceux qui me critiquent déforment ma pensée. Je n'ai pas voulu conseiller à mes paroissiens d'aller enfoncer les portes de Crêtelongue après la messe. Je me suis référé au texte de l'Ancien Testament par l'esprit en voulant dire qu'au lieu de libérer les assassins on pourrait améliorer le statut légal concernant les objecteurs et libérer ainsi des captifs innocents.

Les lettres que l'abbé Lugon a reçues portaient au bas la mention : « Copie à Mgr Adam pour information ». L'abbé, qui est probablement le prêtre le moins conformiste du Valais, déclare ne prendre aucun engagement de cesser les sermons de ce genre, nonobstant les menaces et l'invitation de son curé « Je conserve ma liberté d'enfant de Dieu », a-t-il conclu.

*Tribune de Genève
14 JAN
non avec le service
L'Espresso
R. T. L.*

Menaces contre l'abbé Lugon, Tribune de Genève, 14 janvier 1972.

(AEV, fonds Clovis Lugon)

L'emplacement de Jean-Henri Dumont, non loin de la maison de Clovis Lugon, sa défense des objecteurs de conscience, son désir d'instaurer le service civil en Suisse

²⁰⁶ *Ibidem.*

²⁰⁷ *Ibidem.*

²⁰⁸ Voir AEV, fonds Clovis Lugon, Objection de conscience.

²⁰⁹ Entretien avec Jean-Henri Dumont, 23 février 2012.

et la répercussion de son action dans les médias ne pouvaient qu'attirer l'attention du vicaire sédunois. Celui-ci apporte en effet son soutien au gréviste de la cathédrale : « J'ai eu de bons contacts avec Clovis Lugon. Nous étions sur la même longueur d'onde [...] Comme il faisait extrêmement froid, il a accepté de m'héberger à la cure durant deux nuits. Je m'y rendais vers les vingt-trois heures. Les autres nuits, je dormais dehors. »²⁰⁶

Le samedi 26 décembre en début de soirée, la grève des deux frères s'arrête : « Bruno a fini par savoir ce que je faisais et il a trouvé un arrangement avec la prison. L'arrangement était le suivant : si on le sort de sa cellule d'isolement, il arrête la grève de la faim et du coup moi aussi – c'était ma revendication : il faut sortir mon frère du secret. Cela a marché, mais les médias ont inversé la situation en disant que parce que Bruno avait arrêté la grève de la faim, il avait été sorti du secret. »²⁰⁷ En effet, des formules telles que « Bruno cède », « Pour une fois, Bruno aura plié » apparaissent dans la presse²⁰⁸.

Cette action menée par les frères Dumont ne débouche malgré tout sur aucune amélioration de la situation des objecteurs de conscience : « Durant la grève, il y avait du monde, des flambeaux, des discours, c'était médiatisé puis, le silence. »²⁰⁹ Toutefois, le vicaire sédunois et Jean-Henri Dumont reparlent des événements de Noël 1981 : « Clovis Lugon était un peu mon service après-vente de ma grève de la faim »²¹⁰, plaisante l'ancien gréviste objecteur « éthique »²¹¹.

Un engagement critiqué

« Celui qui est convoqué au recrutement ou au service militaire et ne donne pas suite à un ordre de marche est passible de sanctions aux termes de l'article 81 du Code pénal militaire (CPM). »²¹²

²¹⁰ *Ibidem.*

²¹¹ *Ibidem.*

²¹² Amnesty International Section suisse 1983, p. 27.

Plusieurs témoignages reçus en cours de recherche indiquent que l'engagement de Clovis Lugon en faveur des objecteurs de conscience était critiqué par une partie de la population sédunoise : « A l'église, dans ses sermons, il ne pouvait s'empêcher de parler des objecteurs de conscience. Mon grand-père ne le supportait pas. Il détestait Clovis Lugon pour ça! »; « à l'époque, défendre des gens qui refusaient de servir leur pays était intolérable. Clovis Lugon était très mal vu à Sion »; « il a été insulté pour ses propos sur l'objection de conscience. »²¹³

En 1977, une lettre écrite par des paroissiens anonymes est adressée au vicaire²¹⁴. Elle démontre la haine de certaines personnes envers Clovis Lugon. Le qualifiant de « prêtre de satan », les expéditeurs du courrier conseillent à Clovis Lugon « d'aller vivre chez les crapules de Soviets, en URSS, [où] les objecteurs sont fusillés, aussi nous regrettons de ne pas agir de même en Suisse ». Quant à la proposition du vicaire d'instaurer un service civil en Suisse, la réaction des opposants est plus que claire : « L'armée suisse sert à la protection du pays contre ceux qui veulent nous attaquer et nous réduire en esclave comme les malheureux pays de l'Est. Le peuple suisse va refuser à une forte majorité un service civil pour ces infâmes objecteurs. Afin de mater ces jeunes salauds, il faut organiser des bataillons disciplinaires dans l'armée, interdire aux crapules d'objecteurs l'accès aux universités et hautes écoles, pas de permis de conduire à cette racaille. Actuellement les chefs d'entreprise refusent d'engager des objecteurs, ainsi cette pourriture est mise au ban du pays. » Les paroissiens anonymes concluent par une menace : « Nous autres paroissiens nous sommes dégoûtés de ton infâme propagande au service des socialo-communistes, les pires ennemis de notre ordre moral et social. Tu es possédé par le diable aussi nous avons décidé de t'infliger une sévère correction pour faire sortir de ton corps satan. »

²¹³ Entretiens réalisés entre décembre 2011 et juillet 2012.



Article satirique dans le journal du carnaval La Terreur, 1972. (AEV, fonds Clovis Lugon)

²¹⁴ AEV, fonds Clovis Lugon, carton M, « Lettre de menace du 27 janvier 1977 adressée au vicaire et écrite par des paroissiens ».



Caricature du Vice (Père Stephan Pfürtner, Fernand Legros, Clovis Lugon) et la Vertu (Mgr Adam, Arthur Bender, Ernest Schmidt).

(Confédéré, 11 février 1972)

D'après certains témoins, ce genre de menaces proférées à l'encontre de Clovis Lugon étaient des cas isolés, mais il semble que les gens qui quittaient l'église au moment du prêche du vicaire étaient nombreux²¹⁵.

Aucune trace écrite des sermons du vicaire n'a été conservée, en revanche les Archives de l'Evêché contiennent quelques lettres de protestations adressées à M^{gr} Henry Schwery, évêque de Sion, concernant les propos tenus par le vicaire Lugon. Contrairement à l'exemple mentionné

précédemment, le ton du discours reste calme et les formules de politesse sont présentes au milieu des reproches. Deux courriers parallèles permettent d'analyser les critiques et les réponses données à ce propos.

La première correspondance, qui date de décembre 1978, est envoyée par le commandant Ernest Schmidt qui dirige le service de sécurité de l'armée, « qui a pour mission de la protéger à l'intérieur, notamment dans le domaine de l'espionnage, du sabotage et de la subversion ». Le militaire se plaint des paroles prononcées par Clovis Lugon dans son sermon sur le trentième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « En résumé, il blâma le Conseil fédéral, parla de l'illégalité de nos lois et incita les jeunes, d'une façon à peine voilée, à rejoindre les rangs des objecteurs de conscience. »²¹⁶ Le commandant précise que le but de sa lettre n'est pas de tenter une démarche contre l'abbé : « Je sais que cela ne sert malheureusement à rien. » Il rapporte alors les propos tenus par M^{gr} Adam lors d'une entrevue privée : « Il [m'] a expliqué qu'il ne pouvait rien contre les propos que l'abbé Lugon tenait du haut de sa chaire. [...] Il a ajouté que chaque assistant à la messe et au sermon avait le droit de monter à la chaire et de tenir des propos contradictoires, s'il ne se sentait pas en communion d'idées avec ce que le prêtre venait de dire. » Le commandant souhaite savoir si ce droit est effectif et sur quelle base légale ecclésiastique il repose. La réponse de l'évêque intervient dix jours plus tard. M^{gr} Schwery est conscient que « les prises de position politique en chaire ne sont de loin pas du goût de tout le monde et que les chrétiens sont en droit d'exiger une prédication authentiquement évangélique »²¹⁷. Il précise cependant : « Quant à la suggestion que vous a faite Monseigneur Adam, je n'ai aucune base légale pour vous l'interdire, mais je craindrais de ne pas

²¹⁵ Entretien avec Henri Bérard, 27 février 2012.

²¹⁶ AES, 277, 1237 C, « Lettre du Cdt Ernest Schmidt à M^{gr} Henri Schwery au sujet des propos tenus par Clovis Lugon lors d'une messe dont le thème était « le 30^e anniversaire de la

Déclaration universelle des droits de l'homme », Sion, 11 décembre 1978.

²¹⁷ AES, 277, 1237 C, « Réponse de Monseigneur Henri Schwery au Cdt Ernest Schmidt », Sion, 21 décembre 1978.

être très évangélique en vous y encourageant, nul ne pouvant prévoir si le scandale ne l'emporterait pas sur la justice et la charité.» Il conclut en soulignant: «J'ai réagi auprès de l'abbé sur la base de plusieurs protestations et j'ose espérer que cela portera quelques fruits.»

La seconde correspondance a lieu entre M^{gr} Schwery et Clovis Lugon. Le 21 décembre, soit le même jour que la réponse au commandant, l'évêque écrit au vicaire sédunois: «Il semble, à première vue, que vos propos aient choqué ceux qui craignent pour l'autorité. Je ne saurais

donc trop vous recommander de faire preuve d'une prudence toute évangélique.»²¹⁸ Trois jours plus tard, Clovis Lugon lui répond. Il remercie tout d'abord l'évêque pour sa lettre qui, «par son esprit de sagesse, de bonté et de gentillesse [...], est un message de Noël [...]»²¹⁹. Il revient ensuite sur le contenu de son sermon: «Sur le point en question dans mon sermon, j'avais eu soin de rappeler les positions bien équilibrées du concile Vatican II.» Il précise qu'il a également «mentionné la démarche d'Amnesty

Cinquante ans de sacerdoce de l'abbé Clovis Lugon

SION (fl). — Le 9 octobre prochain, la cathédrale de Sion célébrera plusieurs jubilaires, réunis par les soins de Mgr Schwery. L'un d'entre eux, l'abbé Clovis Lugon, fête cette année ses cinquante ans de sacerdoce.

Cette figure bien connue des Sédunois, proche des jeunes comme des personnes âgées, des malades comme des milieux ouvriers, se souvient avec une étonnante clarté de son ordination. C'était en juin 1933, et cela se passait au Châble. Une semaine plus tard, ce jeune prêtre de 25 ans célébrait sa première messe au chevet de son frère, à l'hôpital de Monthey.

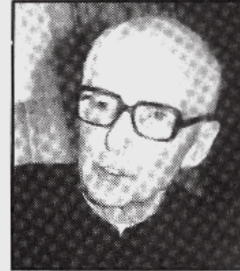
Natif de Champéry, l'abbé Lugon a fait toutes ses études, séminaire compris, à Sion. Ville qu'il n'a plus jamais quittée, puisqu'il a été nommé immédiatement vicaire de la cathédrale de Sion. Ce poste lui a permis de se dépenser en des activités aussi nombreuses que diverses. Catéchiste dans les écoles, aumônier de la Croix-d'Or (dont le fondateur avait été le chanoine Jules Gros) animateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), berger du centre missionnaire dont il s'occupe toujours...

Ayant donc repris la difficile succession du père Talon, lequel, à l'âge de 85 ans, dessert actuellement le village de Molignon, l'abbé Clovis Lugon n'a jamais désiré devenir titulaire d'une paroisse. Au reste, Mgr Adam l'avait bien compris, s'abstenant de faire

à son serviteur cet «honneur et ce déplaisir».

Tout en s'occupant donc de divers mouvements et organisations, l'abbé Lugon s'est dévoué, sa vie durant, à tous ceux qui avaient besoin de son aide, de ses conseils. Convaincu que le plus grand bonheur de l'homme réside dans l'obéissance et l'application quotidienne des Evangiles, il essaie, aujourd'hui encore, de vivre dans le détachement des biens de ce monde. «L'Eglise est trop bien installée!» constate-t-il. De son propre aveu, il n'est pas arrivé au bout de ses peines, puisqu'il a accepté ce confortable fauteuil qui lui a été offert par le conseil de paroisse en juin dernier...

Néanmoins, ceux qui l'ont approché et écouté en chaire ne doutent pas que son appréhension des choses et des événements soit en référence directe avec les Evangiles. Témoin sa position très ferme envers l'armement nucléaire, l'objection de conscience, la nécessité d'un service civil. Apôtre de la



paix et de la non-violence, l'abbé Lugon a exprimé publiquement à plusieurs reprises sa manière de penser. Et comme le verbe chez lui est aussi fort que ses convictions sont profondes, il n'est guère étonnant que plusieurs personnes quittent l'église durant le culte. Mais il voudrait «choquer encore davantage, faire scandale...»

Cette manière personnelle de

voir les choses sans tenir compte ni de la mode ni de l'opinion générale, il la développe également au travers de ses livres. *La république communiste chrétienne des Guaranis*, un ouvrage dont le titre aurait tendance à faire grincer les bien-pensants, a été traduit en plusieurs langues. *Saint-Guérin, chef temporel* a eu le mérite de faire découvrir un évêque du Valais oublié et de faire dédier à sa mémoire une des paroisses sédunoises. Enfin, son appel à la vigilance des Romands dans son livre *Quand la Suisse française s'éveillera* a touché un nombreux public.

«N'en écrivez pas trop!» m'a-t-il conseillé. «Les éloges, on les fait quand les gens sont morts!». Cette modestie ne nous empêchera pas de relever que l'abbé Lugon assurera la prédication des messes de la cathédrale le dimanche 9 octobre, excepté le culte de 10 heures, qui sera concélébré par Mgr Schwery et les prêtres fêtant leurs vingt-cinq, cinquante et soixante 60 ans de sacerdoce.

Nouvelliste, 1^{er} octobre 1983. (AEV, fonds Clovis Lugon)

International visant à obtenir que notre pays signe la Déclaration [universelle des droits de l'homme] ce qu'il est presque le seul au monde à n'avoir pas encore fait.» Le vicaire rassure l'évêque en lui disant que sa lettre aura «bonne influence dans des circonstances analogues».

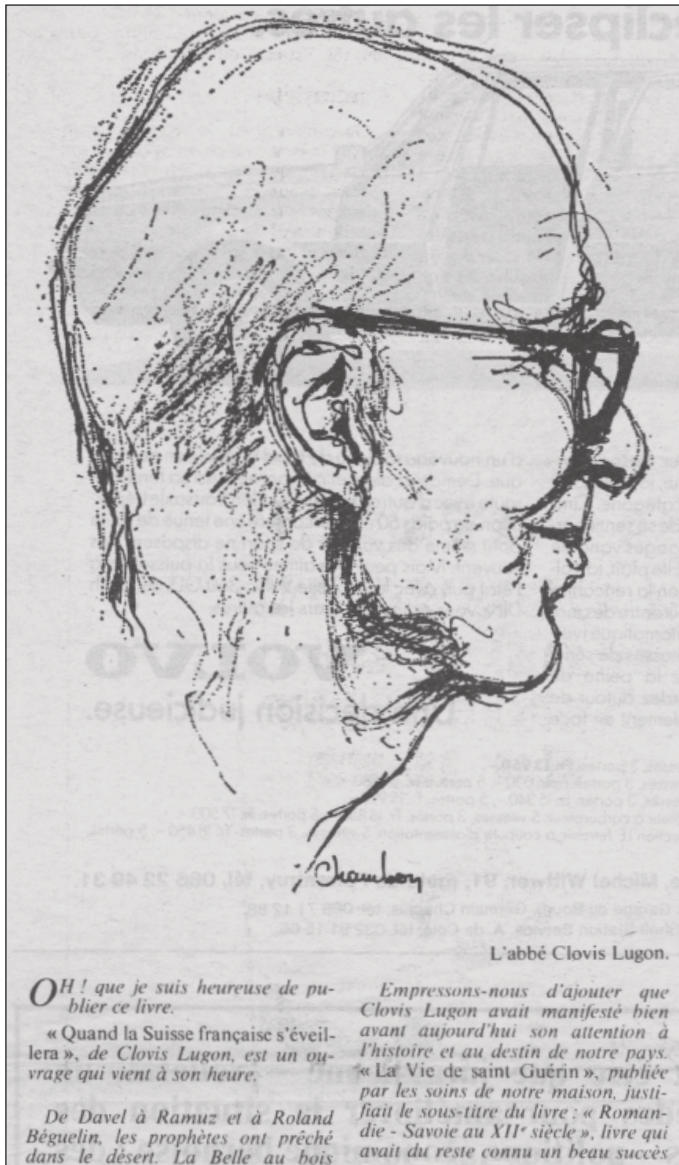
Si les propos du vicaire prononcés en chaire ofusquent certaines personnes, les plaintes adressées à l'évêque et les réactions de celui-ci sont visiblement rédigées sur un ton calme et conciliant.

218 AES, 277, 1237, E, «Lettre de protestation d'Henri Schwery adressée à Clovis Lugon contre la messe du 9 décembre 1978 donnée par l'abbé Lugon», Sion, 21 décembre 1978. La messe y est comparée à un meeting politique.

219 AES, 277, 1237, E, «Réponse de Clovis Lugon à M^{gr} Schwery», Sion, 24 décembre 1978.

1983-1990 : « LA BELLE AU BOIS DORMANT »

« Quand la Suisse française s'éveillera »



Présentation du nouveau livre de l'abbé Lugon, dans le Jura libre, 11 novembre 1982. (AEV, fonds Clovis Lugon)

En 1983, à l'âge de 76 ans, Clovis Lugon signe un nouvel ouvrage, *Quand la Suisse française s'éveillera*, qui marque son engagement en faveur de la Romandie. Le ton est donné dès les premières pages : « Le sommeil de la Romandie est profond, malsain et inquiétant. Elle dort maintenant sous narcotiques renforcés qui lui sont administrés chaque jour, nous le verrons non sans la coopération de nos médias. [...] L'auteur que je suis a-t-il l'illusion de pouvoir éveiller la Belle au bois dormant ? N'y aurait-il pas d'autres causes justes à défendre où le sort des hommes est engagé de façon plus tragique ? Le choix est vaste, de la faim à la menace nucléaire, toujours sur fond d'exploitation de l'homme par l'homme. Cependant, pour l'éveil de la Romandie, des signes nouveaux d'espoir sont apparus et nous ne serions pas de bons défenseurs de la paix et des droits de l'homme si nous fermions les yeux quand sont menacés et sacrifiés les droits, la dignité et l'avenir du Pays romand dans lequel nous vivons.

Tout se tient. Si la Suisse française tarde trop à s'éveiller et à s'engager en tête des minorités latines de Suisse pour assurer leur survie et la sienne, dans le respect de leur identité propre, par les voies démocratiques, dans l'esprit du fédéralisme originel et authentique, un réveil de cauchemar et des événements tragiques pourraient résulter assez normalement de l'ordre des choses, c'est-à-dire d'un désordre grave, d'un ensemble d'abus obstinément camouflés. »²²⁰ Pour le vicaire sédunois, ce livre, né dans un contexte bien précis, exprime une conviction profonde sur la question romande. Entre l'automne 1979 et le printemps 1980²²¹, la Radio suisse romande diffuse tous les dimanches soirs l'émission *Dites donc « Grûezi »*, qui propose une approche du « Schwizertütsch ». Clovis Lugon adresse alors une lettre à la radio pour lui signifier qu'il n'est pas nécessaire d'encourager les Romands à apprendre le dialecte suisse-

²²⁰ LUGON 1983, p. 9.

²²¹ *Ibidem*.

allemand étant donné que ces derniers sont déjà « handicapés en tant que minorité latine »²²². Invité peu après à un forum, le vicaire sédunois se retrouve seul face à plusieurs journalistes qui ne voient ni danger, ni inconvénient dans cette incitation à l'apprentissage du dialecte suisse-allemand. Il décide donc d'écrire un livre sur le sujet. Dans sa préface, Roland Béguelin note : « Il écrivit dès lors chapitre après chapitre, selon un plan qui est celui d'un esprit cultivé, d'un historien, mais aussi d'un homme d'action soucieux de corriger l'ordre établi. »²²³

La thèse de Clovis Lugon est la suivante : les Romands doivent se réveiller, sortir de leur inconscience et agir, de manière non violente, dans la légalité et dans la démocratie, face à la germanisation de plus en plus marquée de la Suisse romande. Clovis Lugon veut mettre en évidence l'étendue du phénomène de germanisation et de prise en main des leviers de commande sur le plan scolaire, économique, financier et industriel par les Suisses alémaniques. Dans une interview accordée en 1984 au *Journal de Genève*, il déclare : « Si l'on est conscient des dangers qui menacent notre entité romande, notre culture et notre langue française elle-même, en raison du monopole que l'on a accordé dans les écoles primaires romandes à l'allemand au détriment des langues latines, je pense qu'il faut changer d'attitude et découvrir enfin notre solidarité avec les minorités telles que le Jura, et, à l'étranger, la vallée d'Aoste et le Québec. »²²⁴ Le vicaire énonce clairement son objectif : « Il s'agit pour l'âme romande de reconnaître l'origine de son mal, d'oser dire les pages de son histoire qui ont marqué le tournant fatal vers trois ou quatre siècles de soumission. Pour l'avenir de la Romandie, il faut décoloniser l'histoire de son passé. Il faudrait même décoloniser l'enseignement de la géographie. »²²⁵

Pour Clovis Lugon, ce désir de réveiller les Romands n'est pas utopique. Selon lui, les Suisses alémaniques sont souvent plus compréhensifs à l'égard de ses arguments que les Suisses romands. Il souligne également que les Alémaniques aiment davantage la Suisse que les Romands, en raison de racines plus profondes et plus anciennes. Ces propos sont illustrés par le récit d'une visite d'un Soleurois persuadé qu'il fallait préconiser « une modification de la Constitution et une sorte de Conseil des Etats romands qui aurait, pour commencer, une espèce de pouvoir moral comme l'Assemblée européenne »²²⁶.

Roland Béguelin qualifie l'écrit de Clovis Lugon comme un « livre à la fois dense et courageux [...] loin des travaux de faculté, des jérémiades ou des protestations sans lendemain [...] l'adversaire s'y trouve nettement désigné. C'est important ! On ne peut vouloir sensibiliser les esprits tout en ménageant la chèvre et le chou. »²²⁷ L'ouvrage comporte trois parties principales. La première est un compte rendu des divers éléments significatifs de la germanisation de la Romandie : l'industrie, le commerce, les finances, les réseaux routiers, le système scolaire en passant par la radio, la télévision ainsi que les journaux. La deuxième traite de la situation des cantons italophone et romanche. Pour le vicaire, il est trop tard pour envisager une réaction des Grisons, déjà engloutis par la germanisation ; par contre, le Tessin et les cantons romands peuvent encore réagir. Clovis Lugon prend le canton du Jura, qui a réussi à se défaire de la tutelle alémanique par ses propres moyens, comme un exemple à suivre. Enfin, la dernière partie est un appel à la réaction : « Romands de tous les cantons, unissez-vous ! » Le vicaire sédunois reprend ici un appel lancé à Delémont en 1966 par des Jurassiens rassemblés pour

²²² IVERNOIS 1984.

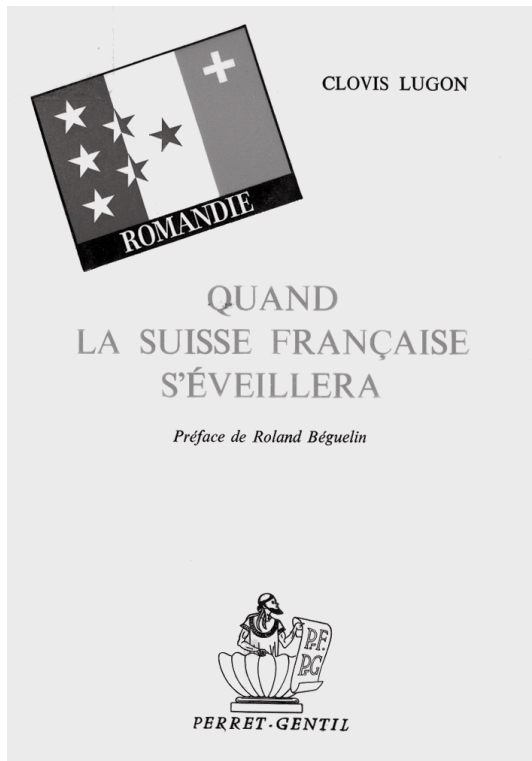
²²³ LUGON 1983, p. 7. Roland Béguelin est le rédacteur en chef du *Jura libre* et un des fondateurs du Mouvement séparatiste jurassien. Voir François Kohler, « Roland Béguelin », in *E-DHS*, état le 25 juin 2012.

²²⁴ IVERNOIS 1984.

²²⁵ L'ÉTOURNEAU 1984. Ce journal est l'organe de presse des anti-séparatistes dans la question jurassienne.

²²⁶ IVERNOIS 1984.

²²⁷ LUGON 1983, pp. 7-8.



Couverture de *Quand la Suisse française s'éveillera*, 1983.

célébrer la fête annuelle du peuple jurassien. Pour appuyer cet appel, Clovis Lugon met en évidence « trois faits significatifs »²²⁸ qui ont eu lieu durant l'année 1981 : la constitution du Mouvement de la jeunesse romande, le lancement du journal de l'Association romande de solidarité francophone *La Romandie* et la création d'un drapeau romand. Cet ouvrage révèle ainsi un vicaire engagé pour la Romandie

²²⁸ *Idem*, p. 211.

²²⁹ En 2009, dans son ouvrage intitulé *La question romande, enquête sur une Suisse romande entre attentisme et projets*, François Cherix cite l'ouvrage de Clovis Lugon dans ses références bibliographiques.

²³⁰ IVERNOIS 1984 ; L'ÉTOURNEAU 1984 ; FOLLONIER 1983. Il s'agit surtout d'interviews précédées ou agrémentées de quelques citations.

mais également un historien qui s'inscrit dans le large courant de défense du patrimoine suisse romand²²⁹. D'autres auteurs ont déjà émis des avertissements à l'égard de la position minoritaire de la Romandie : *Entre la France et nous. Essai sur la minorité romande en Suisse* (Maurice de Rameru, 1928) ; *La Suisse française, terre alémanique ?* (Paul André, 1946) ; *Le pays romand et la civilisation latine* (Pierre Guye, 1957) ; *La Romandie sous tutelle* (Jean Wilhelm, 1967) ; *La Romandie dominée* (Alain Charpillon et Geneviève Grimm-Gobat, 1982).

La parution de *Quand la Suisse française s'éveillera* engendre quelques échos positifs dans la presse romande²³⁰, mais ne provoque pas de remous : « Le livre n'a pas fait l'effet d'une bombe. Le moins que l'on puisse dire cependant, c'est qu'il a surpris. »²³¹ Une grande partie des témoins rencontrés n'ont pas gardé de souvenirs marquants quant à cet écrit, mais l'un d'eux souligne quand même : « Son livre sur la Romandie ? C'est maintenant un livre très actuel. Clovis était un prophète à ce sujet. »²³²

Et le Jura ?

Léthargie de la Romandie ? Oui, sauf chez les Jurassiens, pour qui Clovis Lugon ne cessera de « nourrir une profonde admiration »²³³. Roland Béguelin se souvient : « Devenu quasi aveugle, il se faisait lire le *Jura libre* de la première à la dernière ligne, et chaque printemps, nous lui rendions visite dans son logis austère de Sion, non loin de la Cathédrale. »²³⁴ Sans être directement rattaché au Mouvement séparatiste jurassien, l'appui moral de Clovis Lugon « s'est manifesté en tout temps par des messages d'encouragement à ceux qui luttèrent pour le Jura, pour la défense des positions de la langue française [...] »²³⁵.

²³¹ BOVIER 1988, p. 10.

²³² Entretien avec Pierre-André Gauthey, 21 décembre 2011.

²³³ BÉGUELIN 1991.

²³⁴ *Ibidem*.

²³⁵ Préface de Roland Béguelin dans LUGON 1983, p. 7.

16 DÉCEMBRE 1988 : LE PRIX DE LA VILLE DE SION

UNE RECONNAISSANCE TARDIVE, UNE RECONNAISSANCE DISCUTÉE ?

Le vendredi 16 décembre 1988, à 16 heures au Théâtre de Valère, Clovis Lugon reçoit le Prix de la Ville de Sion – une enveloppe de 5000 francs²³⁶ – des mains du président PDC Gilbert Debons²³⁷. Plusieurs articles de journaux, valaisans ou suisses, relaient l'information: « Sion: vicaire honoré »²³⁸, « Le prix de la ville de Sion à l'abbé rouge. Défenseur inlassable des plus faibles »²³⁹, « Honneur à l'abbé Clovis Lugon »²⁴⁰, « Prix de la ville de Sion: remise officielle à l'abbé Clovis Lugon »²⁴¹. Décerné tous les deux ans, ce prix de reconnaissance récompense « une personne ou une organisation s'étant particulièrement distinguée dans le domaine des arts, de la littérature ou des sciences, et dont l'activité œuvre en faveur de la notoriété de Sion ou du Valais »²⁴².

Abel Bovier a la délicate tâche de prononcer l'éloge du lauréat.

Rappelant leur première rencontre au cours de laquelle le vicaire l'invita à rejoindre la JOC de Sion, il se remémore « cette époque héroïque »²⁴³ où il apprit à connaître Clovis Lugon et put même partager un repas avec le fondateur de la JOC. Mais Abel Bovier salue surtout le dévouement de l'abbé Lugon en faveur de la paix, de la non-violence et des



L'abbé Lugon reçoit le Prix de la Ville de Sion des mains du président Gilbert Debons, 16 décembre 1988.
(Philippe Schmid, Médiathèque Valais – Martigny)

236 La somme a certainement été redistribuée, comme le laisse penser les mots de Clovis Lugon: « Je tiendrai éventuellement compte du désir de ces messieurs [les membres du Conseil municipal et de la Commission de la culture, de la jeunesse et des sports de la Ville de Sion], si, par hasard, ils ont une idée à me suggérer pour l'une ou l'autre affectation de ce montant. » Extrait du discours de Clovis Lugon lors de la remise du prix, in ROTTET 1988.

237 Archives privées d'Abel Bovier, documents relatifs au Prix de la Ville de Sion, 1988; *Nouvelliste* 1988.

238 BONNARD 1988.

239 BONVIN 1991.

240 *Contacts, Croix d'or* 1989.

241 *Nouvelliste* 1988.

242 Voir sur: <http://www.sion.ch/particuliers/culture-media/promotion-culture/prix-culturel-sedunois.xhtml>. Etat le 2 juillet 2012.

243 BOVIER 1988, p. 4.

objecteurs de conscience, son engagement dans la Croix d'or, ses nombreuses années effectuées au poste de vicaire, tout comme ses qualités d'homme de lettres. Il termine sa *laudatio* en remerciant Clovis Lugon : « J'ai trop parlé. Le témoignage de votre vie aurait largement suffi. Merci cher abbé Lugon ! Et que ce merci ne soit pas uniquement une vaine formalité mais qu'il traduise un désir réel de chacun de perpétuer votre message de paix, de justice et de fraternité par des engagements concrets, si modestes soient-ils. Un MERCI donc pas comme les autres, un merci qui signifie une volonté déterminée de nous laisser un peu dérangés et envahis par votre message qui n'est, en définitive, que celui de l'Évangile transmis voici bientôt 2000 ans ! »²⁴⁴

Clovis Lugon se dit surpris et confus face à ces éloges. Il remercie les autorités sédunoises et la Ville de Sion, « avec tout ce qu'elle représente de valeurs précieuses dans sa réalité d'aujourd'hui, les espoirs qu'elle porte en elle, sans oublier son passé [...] la jolie ville aux toits bleus, barques de pierre amarrées à ses collines, comme la voit Maurice Zemann [...] ville si belle, merveilleuse, dont l'histoire et la réalité actuelle peuvent inspirer l'attitude et la conduite de chacun [...] la joie et l'amitié rayonnent sur tous les visages. Il y a 7000 ans, il faisait bon vivre à Sion, il fera encore bon y vivre aujourd'hui et demain. »²⁴⁵

Nous pouvons nous demander pourquoi les autorités ont choisi de remettre ce prix à Clovis Lugon. En outre, l'attribution dudit prix à un homme considéré comme « rouge » a-t-elle été discutée par les autorités de la ville ? Si les

Archives municipales n'ont pas gardé une trace des autres candidats au prix de l'année 1988²⁴⁶, le procès-verbal du Conseil municipal du 11 novembre 1988 ne nous renseigne pas davantage sur la candidature du vicaire. Il est succinct et clair : « Attribution du Prix de la Ville de Sion 1988. Sur la base de la proposition du jury²⁴⁷, le conseil²⁴⁸ désigne à l'unanimité M. l'abbé Clovis Lugon comme lauréat du prix de la ville de Sion 1988. L'abbé Clovis Lugon est né le 11 novembre 1907. Il a été ordonné prêtre le 25 juin 1933 et a été vicaire de la paroisse de la Cathédrale de 1936 à 1982. »²⁴⁹ Quant aux articles publiés à ce sujet, ils soulignent avant tout les qualités du vicaire et ne mentionnent que très peu, ou pas du tout, ses aspects jugés parfois « dérangeants ».

Comment expliquer ce changement de regard sur le vicaire sédunois ? Nos témoins livrent quelques éléments de réponse : « Clovis Lugon a été longtemps critiqué pour ses prises de position. Mais, en 1988, il a été reconnu et félicité en recevant le Prix de la Ville de Sion. S'il l'avait reçu trente ans en arrière, il y aurait peut-être eu un soulèvement. En 1988, on pouvait le faire dans la paix »²⁵⁰ ; « il était très présent dans la vie des citoyens. Il œuvrait pour la paix, il aidait les pauvres et il écrivait des livres, alors c'était normal de lui octroyer ce prix à un moment donné. »²⁵¹ Les cartons d'invitation à la remise du prix vont dans le même sens, le vicaire y est reconnu « pour ses qualités d'humaniste, d'homme de lettres et de défenseur des faibles, de la justice et de la paix »²⁵².

²⁴⁴ *Idem*, pp. 11-12.

²⁴⁵ *Idem*, p. 19.

²⁴⁶ L'archiviste de la Ville de Sion, Patrice Tschopp, nous confie que, « malheureusement, les archives ne perpétuent pas la mémoire des déçus ». E-mail du 3 juillet 2012.

²⁴⁷ Le jury de 1988 est composé de Maurice Deléglise, professeur ; Joseph Meyer, juge ; Dominique Studer, historien ; Françoise Carruzzo, artiste peintre.

²⁴⁸ Le Conseil municipal réunit alors : Gilbert Debons, président ; Jean-Michel Georgy, vice-président ; Michel Bornet, Alain Cottagnoud, Alain Deslarzes, Gérard Follonier, Nicolas Lager, Juliette Mathys, Louis Maurer, Hans Meier, Pierre Mermoud, François Mudry, Gilberte Roh, Nicole Varone, Antoine Zen Ruffinen.

²⁴⁹ AV Sion, procès-verbal du Conseil municipal du 17 novembre 1988.

²⁵⁰ Entretien avec Henri Bérard, 27 février 2012.

²⁵¹ Entretien avec Pierre-André Gauthey, 21 décembre 2011.

²⁵² *Ibidem*.

Cette reconnaissance tardive peut également s'expliquer à travers le visage politique du Valais. Le vicaire n'a pas changé dans ses idées et ses combats, contrairement au visage politique valaisan. En effet, entre 1985 et 1997, « les minorités socialiste et radicale gagnent des sièges, alors que les démocrates-chrétiens subissent une nouvelle baisse »²⁵³. De plus, le Valais est « en marche vers le pluralisme »²⁵⁴ politique. Le choix électoral est élargi au fil des ans : en 1985 avec la fondation du parti écologique, en 1988 avec la création du parti libéral, et en 1997 avec l'apparition du parti chrétien-social. Les « minoritaires contestent le caractère monopolistique de certaines fonctions, notamment celle de préfet ou de juge cantonal »²⁵⁵. Il semble dès lors que les régions urbanisées ainsi que certaines catégories de la population, telles que les personnes de formation supérieure, les femmes, les personnes touchées directement par les difficultés matérielles, reportent leurs suffrages sur des partis correspondant mieux à leurs aspirations. La remise du prix au vicaire rouge a donc lieu dans une phase d'« évolution des mentalités ». Celle-ci a « progressivement libéré les individus d'un certain conformisme local. Le développement de la formation et l'action des médias ont renforcé l'esprit critique, le débat politique, au détriment de l'esprit de clocher ou de clan. »²⁵⁶

Un peu plus de deux ans après la remise du prix, le 14 janvier 1991, Clovis Lugon décède à l'hôpital de Sion. Il est dans sa huitante-quatrième année : « Il a œuvré durant cinquante-huit ans comme vicaire à la cathédrale de Sion. [...] l'abbé Lugon, s'il prônait pour les hommes et la société le détachement des biens de ce monde, commençait par

DOUBLE JUBILÉ POUR L'ABBÉ LUGON

Cinquante ans de prêtrise et cinquante ans d'intense activité au service de la paroisse de la Cathédrale de Sion méritent bien quelques lignes dans le « Peuple valaisan ».

Qui n'a pas entendu parler dans ce pays de l'abbé Clovis Lugon, de ses prises de position courageuses ?

Qui n'a pas lu l'un de ses livres, entendu l'un de ses sermons ?

Forte personnalité, écrivain de talent traduit dans plusieurs langues, c'est vrai. Mais il est d'abord un prêtre dans l'acception la plus noble du terme et à ce titre il n'a jamais craint de déranger la somnolence des bien-pensants.

Ami des pauvres, des malades, des démunis, des marginaux, il sait les réconforter, les aider, leur redonner confiance et courage.

Engagé depuis toujours en fa-

veur de la fraternité entre les êtres humains, il sait que la paix véritable ne se construit pas avec des bombes fussent-elles atomiques ou thermo-nucléaires, mais dans la compréhension et l'amour.

Souvent en butte aux sarcasmes, à l'incompréhension, contesté, traité de naïf, il ne s'est jamais découragé. Sa fidélité à ses engagements force l'admiration.

Maintenant, il est respecté de tous et toujours plus nombreux sont ceux qui le considèrent comme leur ami. Car il ne cesse de prêcher en paroles et surtout en actes.

Joyeux jubilé cher abbé Lugon ! Le « Peuple valaisan » vous souhaite une santé de fer pour continuer le bon combat avec les armes de la non-violence et une jeunesse de cœur toujours renouvelée aux sources de l'espérance.

Louis Maurer

Peuple valaisan, 16 septembre 1983. (AEV, fonds Clovis Lugon)

lui-même, dans l'ascétisme. Ces dernières années, il s'était surtout réfugié dans la prière. Il a d'ailleurs consacré les derniers jours de sa vie à prier pour la paix dans le monde [...] »²⁵⁷

²⁵³ PAPILLOU 2000, p. 813.

²⁵⁴ *Ibidem*.

²⁵⁵ *Idem*, p. 814.

²⁵⁶ *Ibidem*.

²⁵⁷ *Nouvelliste*, 15 janvier 1991, p. 28.

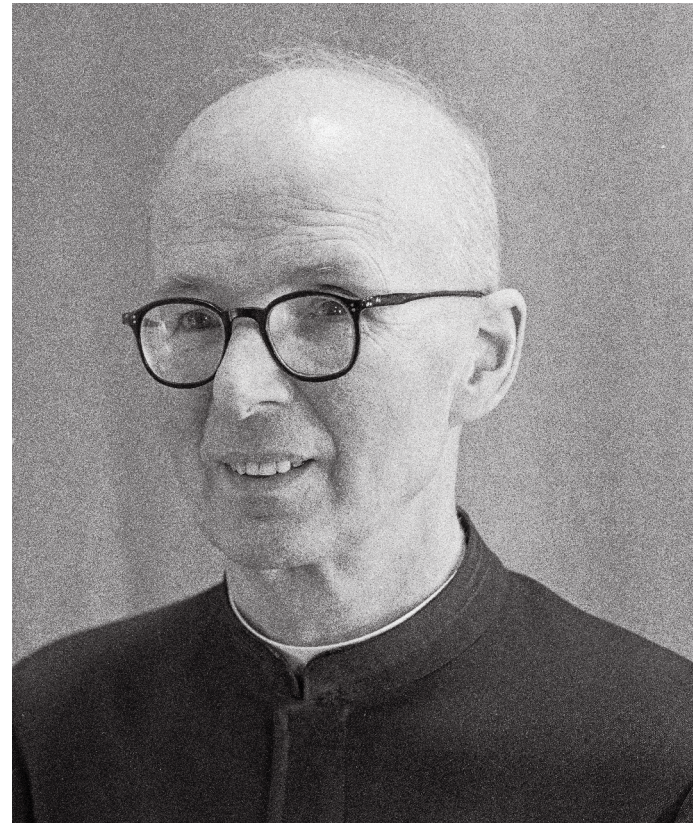
CONCLUSION

*L'historien n'a rien d'un homme libre. Du passé, il sait seulement ce que le passé lui-même veut bien lui confier.*²⁵⁸

CE QUE LE PASSÉ A BIEN VOULU NOUS CONFIER...

Les recherches sur Clovis Lugon ont été effectuées dans divers fonds d'archives. Ces derniers, éparpillés et nombreux, ont permis de récolter toute une série d'informations. Parmi celles-ci une succession de mêmes renseignements se répétait constamment : naissance, ordination, principaux ouvrages, aide aux démunis, Prix de la Ville de Sion. Mais, le vicaire sédunois ne se résume pas uniquement à cela. En creusant, d'autres éléments apparaissaient au fur et à mesure, créant ainsi un réseau de données de plus en plus complet qui révélait des aspects moins connus, ou plutôt des aspects plus dissimulés de Clovis Lugon : sa tendance dite de gauche dans un Valais conservateur, ses prises de position qui bouscullaient les idées établies tant sur le plan laïc que religieux. Parallèlement aux sources écrites, les témoignages oraux de diverses personnes rencontrées ont fourni des anecdotes où le passé et le présent se rejoignent le temps d'un instant. La mémoire, ce passé au présent, n'est évidemment pas sans failles, les archives restent parfois muettes, les écrits ne disent pas tout et les preuves n'existent pas toujours. Ce travail a donc été rédigé avec ce que le passé a bien voulu nous « confier » sur l'homme qu'avait été Clovis Lugon au cours de ses huitante-quatre années de vie.

Trois axes, ou constats, ressortent de cette recherche. L'abbé Lugon était un solitaire favorisant la vie en société. Il avait des idées innovantes. Et il savait allier la douceur de la parole à la force des actions. Tout au long de sa vie, le vicaire sédunois a apporté un



Clovis Lugon, 1983. (Philippe Schmid, Médiathèque Valais – Martigny)

soutien constant aux démunis, tout en s'engageant en faveur des ouvriers et des travailleurs, dans de multiples associations et en visitant quotidiennement les familles de la paroisse de la cathédrale. Clovis Lugon s'avère ainsi un homme proche des gens et favorisant le contact en société. Toutefois, les témoins rencontrés parlent également de Clovis Lugon comme d'un homme aimant la vie en solitaire : « Il vivait seul, il aimait ça et en même temps il prônait la communauté [...] ce n'est pas un paradoxe, il voulait la vie en société mais il avait

aussi besoin d'être seul avec lui et avec Dieu. »²⁵⁹ Pour pouvoir vivre pleinement sa foi, l'abbé avait besoin de solitude, mais il mettait en pratique ses convictions en étant, à sa manière, au service des hommes et des femmes dans le besoin.

Solitaire tout en prônant la vie en société, Clovis Lugon peut aussi être défini comme un homme traditionnel au niveau liturgique mais innovateur dans ses idées. Selon un de nos témoins, « il se bornait à la logique de l'Eglise dans l'émanation de Jésus »²⁶⁰. Pourtant le vicaire sédunois, dans un contexte peu favorable aux idées communistes,

n'hésite pas à publier *La république communiste chrétienne des Guaranis, 1610-1768*. Etonnamment, son ouvrage ne figure pas sur la fiche tenue par la police fédérale à son propos. Ce concept nouveau n'aurait-il pas été perçu comme tel ou alors, n'a-t-il tout simplement pas été jugé dangereux ?

Enfin, fervent défenseur de la non-violence, Clovis Lugon s'engage pacifiquement pour la paix à différentes occasions, notamment lors de la conférence de Berlin de 1971 ou lors de son soutien aux objecteurs de conscience en 1981. Sa sensibilité pour le sort des réfugiés chiliens en 1974 s'inscrit dans le même désir de paix et d'aide à la personne. Son calme lui vaut d'être souvent soutenu par les



Mariage du neveu de l'abbé Lugon, Bernard Bellon, avec Micheline Roh, Champéry, 1964.

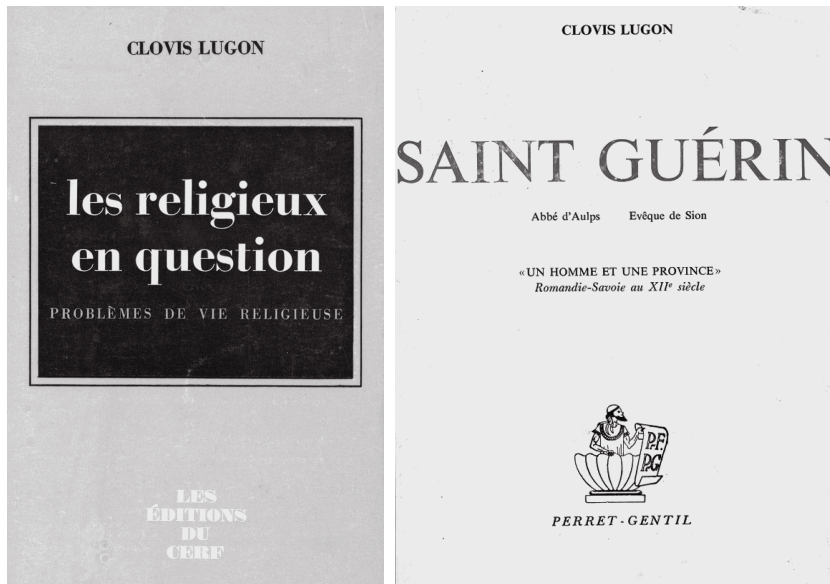
(Philippe Schmid, Médiathèque Valais – Martigny)

curés de la paroisse, mais son obstination n'est en revanche pas toujours vue d'un très bon œil : « Après 1950, il y a eu une propagande communiste en faveur de la paix. Clovis Lugon récoltait des signatures pour cette cause. En 1956, quand il y a eu l'invasion de la Hongrie, Clovis Lugon continuait de soutenir la Russie. Il n'acceptait pas que l'on dise du négatif sur la Russie. Dans ce sens, son comportement était excessif. Il ne voyait pas le mal ou ne voulait pas le voir. Il était dur dans ses idées. Il n'aurait en aucun cas changé d'avis sur la Russie et le communisme. Parler avec lui de ce sujet, c'était comme parler à un mur. »²⁶¹ D'une manière générale, la force dans les idées et la force dans le travail qualifient bien le vicaire. En parallèle à ses

²⁵⁹ Entretien avec Jean-Henri Dumont, 23 février 2012.

²⁶⁰ *Ibidem*.

²⁶¹ Entretien anonyme, 2012.



Couvertures des livres *Les religieux en question*, 1968 et *Saint Guérin*, 1970.

multiples activités, mentionnons encore que Clovis Lugon rédigera deux livres en lien avec saint Guérin : *Les religieux en question*. *A partir d'une expérience: l'abbaye d'Aulps*²⁶² en 1968, et *Saint Guérin: abbé d'Aulps, évêque de Sion: « un homme et une province », Romandie-Savoie au XII^e siècle*²⁶³ en 1970. Dans le premier ouvrage, le vicaire sédunois souligne que les « religieux en question, qui sont nés justement de la vie de saint Guérin, signalent, à cause de l'enrichissement et du pouvoir, un phénomène de dégénérescence et de décadence des maisons religieuses »²⁶⁴. Il ajoute : « Si j'avais eu trente ans de moins, ce sont là des causes pour lesquelles je recommencerais à travailler, à me dépenser. »²⁶⁵ Le second livre, dont les préfaces sont signées par l'évêque de Sion M^{gr} Nestor Adam et par l'évêque d'Annecy M^{gr} Jean Sauvage, est consacré à la vie de saint Guérin.

²⁶² LUGON 1968.

²⁶³ LUGON 1970b.

²⁶⁴ ROTTET 1988.

LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN IMPLIQUE DEUX ACTES : VOULOIR SAVOIR ET OSER DIRE²⁶⁶

Vouloir savoir? Clovis Lugon était un historien, un chercheur, un écrivain, autrement dit un intellectuel. Un intellectuel qui s'inscrivait dans diverses mouvances de l'époque : le personnalisme, la lutte pour la paix, le service civil, la défense de la Romandie, ou encore la vie communautaire des Guaranis ou de Saint-Guérin dont la biographie est ignorée par de nombreux citoyens sédunois. Ses livres et ses articles révèlent un esprit travailleur et authentique. Loin du style « grenouille de bénitier », le vicaire appréhendait la religion catholique, sa foi et l'Évangile dans un esprit novateur et dans un langage inhabituel pour l'époque. L'important pour lui était d'accueil-

lir les gens dans leur réalité – d'ouvrier, par exemple – pour leur parler de Dieu. Durant toute sa vie de vicaire à la cathédrale de Sion, il n'a jamais voulu gravir les échelons de la hiérarchie religieuse.

Oser dire? Oser critiquer la classe bourgeoise sédunoise à peine ordonné prêtre, oser écrire en 1949 un ouvrage dont le titre renferme deux mots inconciliables dans le Valais de l'époque – « communiste et chrétien » –, oser parler de rapprochement entre l'Est et l'Ouest dans un contexte marqué par la méfiance envers « les rouges », oser défendre publiquement les objecteurs de conscience, oser proposer une alternative à l'armée par le service civil, oser tenir, du haut de sa chaire, des propos qui ne plaisaient pas : Clovis Lugon n'a pas eu peur d'affirmer sa pensée à travers des actions concrètes et visibles. Celles-ci

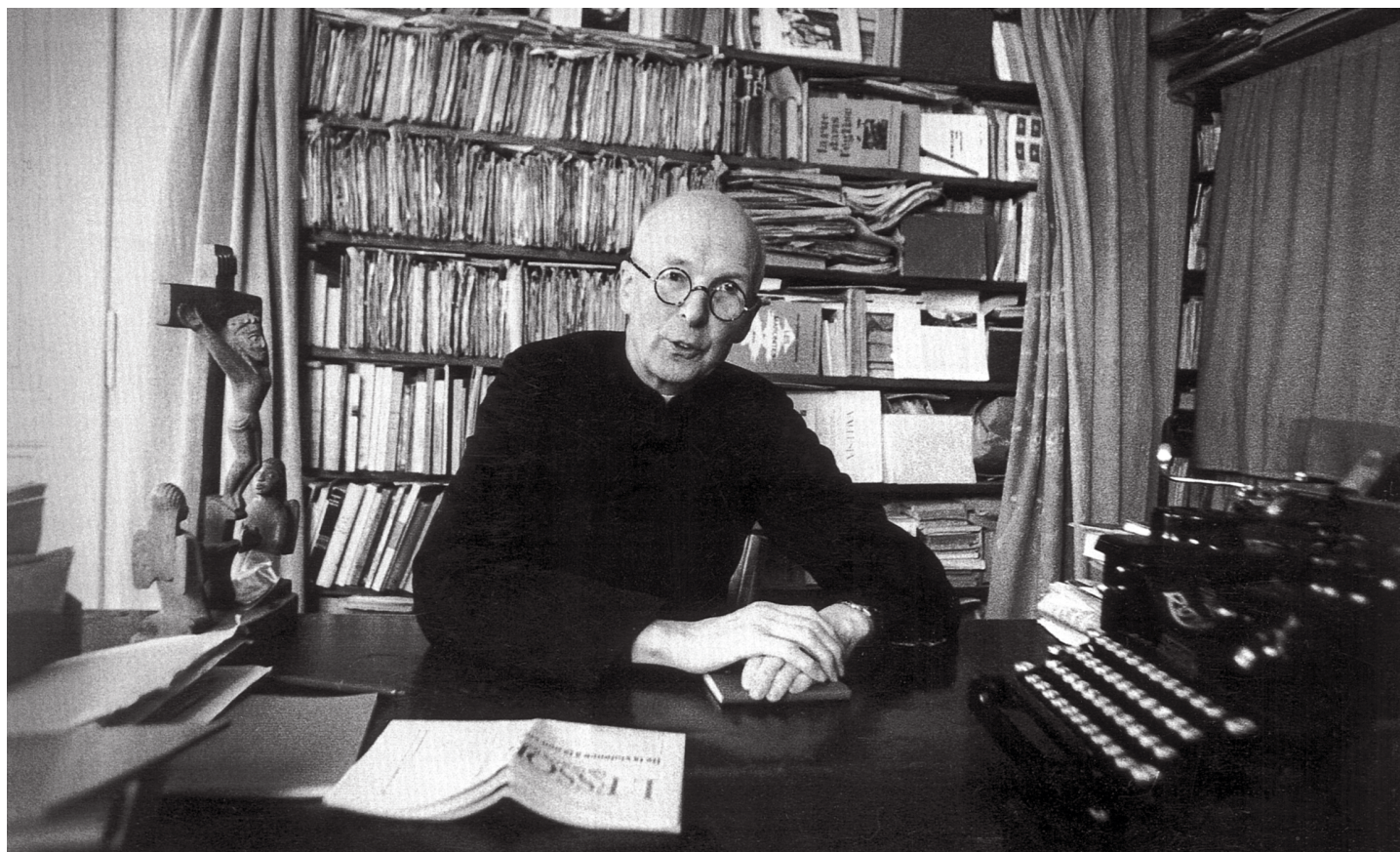
²⁶⁵ *Ibidem*.

²⁶⁶ GROUËS 2006.

bousculaient les habitudes valaisannes, engendraient des critiques; elles étaient parfois utopiques, parfois visionnaires et lui ont surtout valu le surnom de « vicaire rouge ». Mais, comme le rappelait l'abbé Pierre, « de temps en temps, faire ce qui ne se fait pas, ça fait du bien ». A l'âge de huitante et un ans, Clovis Lugon est ainsi reconnu publiquement. La Ville de Sion le remercie pour ses qualités d'humaniste, d'homme de lettres et de défenseur des faibles, de la justice et de la paix. De rouge, il devient le vicaire blanc.

Evidemment, si beaucoup de personnes ont apprécié sa charité, d'autres ont gardé le souvenir d'une personne

trop bornée, trop bavarde, trop perturbante. Cette image contrastée reflète la réalité d'un homme d'Eglise généreux mais différent de la mentalité de l'époque, d'un vicaire qui a osé sortir l'Evangile des quatre murs de l'Eglise pour aller à la rencontre des autres. Il ne s'est pas contenté de prêcher, mais il a également mis en pratique cet Evangile au quotidien, avec des idées avant-gardistes qu'il n'hésitait pas à clamer dans un Valais conservateur. Son côté excessif ainsi que son idéalisme teinté d'utopie ont parfois pu jouer en sa défaveur et desservir les causes qu'il défendait, mais il n'en reste pas moins un grand humaniste qui aura marqué l'histoire de notre canton.



Clovis Lugon dans son bureau, avec ses dossiers à l'arrière, s. d. (Nouvelliste, 8 novembre 2007)

Bibliographie

SOURCES

Archives de l'Etat du Valais (AEV), Fonds Clovis Lugon
 Archives de la Ville de Sion (AV Sion)
 Fonds ARGUS et Médiathèque Valais – Sion
 Archives de l'Evêché de Sion (AES)
 Archives de la Paroisse de Sion (APS)
 Archives privées d'Emmanuel Theler, Sion
 Archives privées d'Abel Bovier, Sion
 Archives privées de Pierre-André Gauthey, Sion
 Archives fédérales suisses (AFS)

LITTÉRATURE SECONDAIRE

ACKERMANN 1996

BRUNO ACKERMANN, *Denis de Rougemont, une biographie intellectuelle*, Genève, 1996.

A. Dx 1949

A. Dx, « Une expérience sociale. La république des Guaranis (1610-1768) », in *Travail*, 8 juillet, 1949, p. 2.

ALTERMATT 1994

URS ALTERMATT, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX^e et XX^e siècles*, Lausanne, 1994.

Amnesty International Section suisse 1983

Amnesty International Section suisse, *Objection de conscience en Suisse : prise de position concernant le service civil*, Berne, 1983.

ARLETTAZ et al. 1976

GÉRALD ARLETTAZ et al., *Développement et mutations du Valais*, Sion, 1976.

ARLETTAZ 1999

GÉRALD ARLETTAZ, « Le Valais de l'entre-deux-guerres : modernisation et problèmes sociaux », in *Le Valais de l'entre-deux-guerres et la Suisse moderne*, Sion, 1999, pp. 27-33.

BÉGUELIN 1991

ROLAND BÉGUELIN, « Hommage à Clovis Lugon », in *Peuple valaisan*, 9, 1991, p. 4.

BIANCHI 1989

CRISTINA BIANCHI, « Un abbé rouge en Valais ? Entretien avec Clovis Lugon », in *Condor. Revue de culture latino-américaine*, 1989, p. 3.

BLOCH 1939

MARC BLOCH, *La société féodale*, Paris, 1939.

BONNARD 1949

ANDRÉ BONNARD, « La république communiste des Guaranis (1610-1768) », in *Suisse contemporaine*, 11, 1949, pp. 602-604.

BONNARD 1983

JEAN BONNARD, « L'est et l'ouest réunis à Sierre », in *La Tribune-Le Matin*, 246, 1983, p. 9.

BONNARD 1988

JEAN BONNARD, « Sion : vicaire honoré », in *Le Matin*, 17 décembre, 1988.

BONVIN 1988a

JEAN-MICHEL BONVIN, « Honneur à l'abbé Lugon », in *L'Essor*, 1988.

BONVIN 1988b

JEAN-MICHEL BONVIN, « Le prix de la ville de Sion à l'abbé rouge. Défenseur inlassable des plus faibles », in *La Liberté*, 22 novembre, 1988.

BONVIN 1991

JEAN-MICHEL BONVIN, « L'abbé Clovis Lugon est mort. Défenseur des faibles et des objecteurs », in *La Liberté*, 15 janvier, 1991.

BOSSCHÈRE, VAN LIERDE 2007

GUY DE BOSSCHÈRE, JEAN VAN LIERDE, *La guerre sans armes : douze années de luttes non-violentes en Europe, 1952-1964*, Paris, 2007.

BOVIER 1988

ABEL BOVIER, *Prix de la ville de Sion 1988 : éloge du lauréat Monsieur l'abbé Clovis Lugon et remerciements de Clovis Lugon*, Sion, 1988.

CHARPILLOZ, GRIMM-GOBAT 1982

ALAIN CHARPILLOZ, GENEVIÈVE GRIMM-GOBAT, *La Romandie dominée*, Lausanne, 1982.

CHASTONNAY 1950

JOSIANE DE CHASTONNAY, *L'action catholique en Valais et le mouvement jaciste en particulier*, Lucerne, 1950.

CHERIX 2009

FRANÇOIS CHERIX, *La question romande : enquête sur une Suisse romande entre attentisme et projets*, Lausanne, 2009.

Comité suisse d'action civique 1955

Comité suisse d'action civique, *Le communisme en Suisse, aperçu de l'organisation et de l'histoire du mouvement révolutionnaire*, Lausanne, 1955.

Commission nationale suisse Justitia et Pax 1981

Commission nationale suisse Justitia et Pax, *Service militaire, objection au service militaire, service civil*, 1981.

Conseil pastoral de la cathédrale 1991

Conseil pastoral de la cathédrale, «L'abbé Clovis Lugon s'en est allé», in *Nouvelliste*, 12, 1991, p. 26.

Contacts, Croix d'or 1989

«Honneur à l'abbé Clovis Lugon», in *Contacts, Croix d'or*, 2, 1989, p. 6.

CRETOL 1949

GEORGES CRETOL, «Un livre actuel sur un problème de toujours : la République communiste-chrétienne des Guaranis de M. l'abbé Lugon», in *Civitas*, 5, 1949, pp. 654-658.

DAFFLON 1996

ALEXANDRE DAFFLON, *La «Jeunesse ouvrière chrétienne» suisse (1932-1948)*, Fribourg, 1996.

DERIAZ 1981

ARMAND DERIAZ, *Suisse en mouvement : images de luttes populaires, 1970-1980*, Lausanne, 1981.

DUBUIS, ROSSIER 1988

BERNARD DUBUIS, MEINRAD ROSSIER, «L'abbé Clovis Lugon ou la Révolution tranquille», in *Peuple valaisan*, 46, 1988, p. 5.

L'ETOURNEAU 1984

L'ETOURNEAU, «Du haut de mon perchoir. Un drôle d'oiseau», in *Le Quinquet*, 13 janvier, 1984.

FOLLONIER 1983

JEAN FOLLONIER, «A quand l'éveil?», in *Journal de Sierre*, 66, 1983, p. 1.

GROUËS 2006

HENRI GROUËS (abbé Pierre), *Servir. Paroles de vie*, Paris, 2006.

HERNANDEZ 1913

PABLO HERNANDEZ, *Organizacion social de las doctrinas guaranias*, Barcelone, 1913.

HUTTER 1981

VINCENT HUTTER, «Le Valais face à l'arme de la faim», in *L'illustré*, 30 décembre, 1981.

IVERNOIS 1984

ROGER D'IVERNOIS, «Le spectre de la germanisation», in *Journal de Genève*, 19 mars, 1984.

Jost et al. 1992

HANS ULRICH JOST et al., *Cent ans de police politique en Suisse, 1889-1989*, Lausanne, 1992.

KREIS 1993

GEORGES KREIS, *La protection politique de l'Etat en Suisse : l'évolution de 1935 à 1990*, Berne, 1993.

Il Lavoratore 1951

«Un prete svizzero e la pace», in *Il Lavoratore*, 1^{er} décembre, 1951.

LUGON 1937

CLOVIS LUGON, «Aujourd'hui, liberté confessionnelle, demain?», in *Esprit*, 1937, pp. 109-115.

LUGON 1949

CLOVIS LUGON, *La république communiste chrétienne des Guaranis, 1610-1768*, Paris, 1949.

LUGON 1950

CLOVIS LUGON, «Nicht Präventivkrieg-Frieden!», in *Vorwärts. Organ der Partei der Arbeit der Schweiz*, 1950.

LUGON 1951

CLOVIS LUGON, «Les voix de la paix», in *Essor*, 17, 1951.

LUGON 1957

CLOVIS LUGON, «Les missions de l'Amérique du Sud aux XVII^e et XVIII^e siècles et la République des Guaranis», in *Histoire universelle des missions catholiques*, vol. 2, Monaco, 1957, pp. 246-280.

LUGON 1958

CLOVIS LUGON, «Notions et réalités de la coexistence pour l'Eglise», in *Coexistence*, 1958, pp. 61-62.

LUGON 1961

CLOVIS LUGON, «L'encyclique sociale de Jean XXIII franchit le seuil d'une époque», in *Paix et coexistence*, 1, 1961.

LUGON 1963

CLOVIS LUGON, «L'Eglise et l'ouverture à l'Est», in *Carrefours de la paix*, 4, 1963.

LUGON 1968

CLOVIS LUGON, *Les religieux en question. A partir d'une expérience : l'abbaye d'Aulps*, Paris, 1968.

LUGON 1970a

CLOVIS LUGON, *La république des Guaranis, 1610-1768 : les jésuites au pouvoir*, Paris, 1970.

LUGON 1970b

CLOVIS LUGON, *Saint Guérin : abbé d'Aulps, évêque de Sion : «un homme et une province»*, Romandie-Savoie au XII^e siècle, Genève, 1970.

LUGON 1971a

CLOVIS LUGON, *Notre action pour la paix et les résistances à surmonter*, conférence de Berlin, quatrième session plénière, 19-21 novembre 1971, Berlin, 1971.

LUGON 1971b

CLOVIS LUGON, « Conférence de Berlin, rapport de l'abbé Clovis Lugon », in *Peuple valaisan*, 17 et 31 décembre, 1971.

LUGON 1974

CLOVIS LUGON, « Les réfugiés du Chili révèlent les secrets des cœurs », in *Peuple valaisan*, 22 février 1974.

LUGON 1976

CLOVIS LUGON, « L'objecteur ; La conscience de l'Eglise ; La justice militaire », in *Cahiers protestants*, Genève, 1976.

LUGON 1983

CLOVIS LUGON, *Quand la Suisse française s'éveillera*, Genève, 1983.

LUISIER 1979A

BERNARD LUISIER, « L'abbé Clovis Lugon de retour du Brésil », in *Nouvelliste*, 260, 1979, p. 3.

LUISIER 1979B

MARIE-JOSÈPHE LUISIER, « Vicaire rouge en soutane noire ? », in *Construire, Régions-VS*, 48, 1979, p. 16.

MABILLARD 1971

GÉRARD MABILLARD, « L'abbé Clovis Lugon à la Conférence de Berlin », in *Nouvelliste*, 286, 1971, p. 27.

MAURER 1970

LOUIS MAURER, « La république des Guaranis (1610-1768) », in *Peuple valaisan*, 17 juillet 1970, p. 1.

MOIX 1970

CANDIDE MOIX, « La République des Guaranis », in *Coopération*, 7 novembre 1970, p. 45.

MOUNIER 1947

EMMANUEL MOUNIER, *Qu'est-ce que le personnalisme*, Paris, 1947.

MOUNIER 1949

EMMANUEL MOUNIER, « C. Lugon : la République communiste chrétienne des Guaranis », in *Esprit*, octobre, 1949, pp. 651-652.

M. P. 1951

M. P., « Un prêtre suisse et la paix », in *Voix ouvrière*, 27 novembre, 1951.

Nouvelliste 1945

« Appel de la JOC aux Sédunois », in *Nouvelliste*, mars, 1945.

Nouvelliste 1988

« Prix de la ville de Sion : l'abbé Clovis Lugon honoré », in *Nouvelliste*, 268, 1988, p. 43.

L'Os 1972

« Interview exclusive de l'abbé Lugon », in *L'Os*, 4, 1972, pp. 7-10.

PAPILLOUD 2000

JEAN-HENRY PAPILLOUD (éd.), *Histoire du Valais*, 4 vol., Sion, 2000.

PASTELLS 1912

PABLO PASTELLS, *Historia de la Compania de Jesu en la provincia del Paraguay*, Madrid, 1912.

PAVILLON 2005

OLIVIER PAVILLON, *Contestations et mouvements, 1960-1980*, Lausanne, 2005.

PYTHON 1996

FRANCIS PYTHON, « Maintenir l'ordre ou le faire. Présence et dilemmes des personnalistes d'Esprit en Suisse dans les années trente », in *Le goût de l'histoire, des idées et des hommes*, Vevey, 1996, pp. 131-151.

RAUBER 2000

ANDRÉ RAUBER, *Histoire du mouvement communiste suisse, de 1944 à 1991*, t. 2, Genève, 2000.

REYMOND 1986

FELICIE REYMOND, « Ramuz, Esprit et la défense spirituelle de la Suisse », in *19-39, la Suisse romande entre les deux guerres*, Lausanne, 1986, pp. 165-175.

SAVARY 2007

LAURENT SAVARY, « La foi du vicaire rouge perdure : abbé Clovis Lugon », in *Nouvelliste*, 258, 2007, p. 25.

THURRE 1984

PASCAL THURRE, « Notre ami Clovis », in *Peuple valaisan*, 1, 1984, p. 3.

TLM 1983

« 50 ans de prêtrise de l'abbé Lugon. Respecté par tous, contesté par certains », in *La Tribune-Le Matin*, 253, 1983.

Vorwärts 1951

« Schweiz. Für Freundschaft mit Sowjetunion », in *Vorwärts*, 9 novembre, 1951.

WINOCK 1975

MICHEL WINOCK, *Histoire politique de la Revue «Esprit», 1930-1950*, Paris, 1975.

SOURCES ORALES

Hans-Robert Ammann (* 1951) ; Henri Bérard (* 1924) ; Paul Bourguinet (* 1930) ; Luc Devanthéry (* 1948) ; Abel Bovier (* 1921) ; Alain Charpillot (* 1946) ; Jean-Henri Dumont (* 1959) ; Pierre-André Gauthey (* 1956) ; Soeur Marie-Lucie Micheloud (* 1936) et sa soeur Christiane Crettenand (* 1938) ; Ernest Melly (* 1928) ; Raymond Rossier (* 1927) ; Patrice Tschopp (* 1955).